

l'éducation



découvrir la météorologie

6 décembre 1979

n° 404 ■ 4 F

DES VACANCES DE FEVRIER EN MER

à bord d'Azur

du 9 au 15 Février

du 16 au 22 Février

du 23 au 29 Février

7 jours à partir de 2195 FF

MALTE - SICILE - ITALIE - TUNISIE

Renseignez-vous vite chez votre Agent de Voyage

Croisière gratuite
à tout enseignant
accompagnant un
groupe de 15 jeunes.



EURO-ADVERTISING PARIS LAV 480 A

Vos élèves vont s'inscrire à une croisière Paquet.

Des jeunes que vous pourriez accompagner, ce qui donnerait à cette croisière un bénéfice

encore plus grand. Paquet est prêt

à vous apporter toute sa collaboration pour accueillir votre groupe. A bord : une équipe de conférenciers préparera les élèves sur le plan historique et culturel à toute les excursions :

Entre les escales, une multitude de distractions vous sont offertes. Les cabines confortables, la prévenance de l'équipage et une table soignée s'ajouteront au plaisir de la croisière. Au retour,

vous aurez fait le plein de forme pour reprendre l'année scolaire. Des vacances originales pour vos élèves et vous. Une bonne idée Paquet pour faire découvrir des siècles d'Histoire.

**CROISIÈRES
PAQUET**
□ DÉCOUVERTE □

Le N° 1 de la Croisière en France

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 100 F
étranger 130 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,60 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 **entre deux mots**, par Maurice Guillot
- 2 **langues vivantes : rétablir la Tour de Babel**, par Michaëla Bobasch
- 4 **le déclin du français**, par Nicole Gauthier
- 5 **que se passe-t-il ?**

cette école innombrable

- 7 **priorité à droite**, par Strapontinus
- 8 **l'éducation-débat : le collège unique : est-ce possible et à quelles conditions ?** par Louis Legrand
- 10 **poésie : l'enfant et le poète**, par Jacques Imbert

à votre service

- 15 **l'éducation a retenu pour vous cette semaine**
- 16 **textes officiels : vous lirez au B.O. ; la réforme du CNRS**
- 17 **vous avez la réponse**, par René Guy
- 18 **documentation : le « métier » de parents... et quelques autres**, par Jacques Chevallier, Pierre Ferran, François Mariet ; à propos de dyslexie
- 20 **pédagogie quotidienne : le calendrier des Postes**, par Claire Méral
- 21 **sur votre agenda**

l'homme créateur

- 23 **enfants, voici les fêtes**, par Pierre Ferran et Maurice Guillot
- 26 **un agenda pour 1980**
- 26 **panorama — théâtre : des images sans innocence**, par Raymond Laubreaux ; **un opéra sacré**, par Pierre-Bernard Marquet ; **cinéma : deux regards sur Don Giovanni**, par Etienne Fuzellier et Georges Rouveyre

le monde comme il va

- 30 **quel temps va-t-il faire ?** entretien avec Adelin Villevieille, directeur d'établissement d'études et de recherches à la Météorologie nationale

- 34 **mots croisés — bridge**

photos - p. 23 : A. Munoz de Pablos ; p. 26 : Delahaye ; p. 27 : Bernard ; p. 31 : Lot.

entre deux mots

Le ministre de l'Education devient ministre du Travail. Pour un homme qui reconnaît avoir à gérer la plus importante entreprise du pays, ce n'est pas rien !

■ *Ministre du Travail, mais seulement par intérim.*

Oh ! c'est une situation à laquelle la crise économique nous a habitués : pour éviter de créer des emplois, on recourt aux postes intérimaires.

■ *Après avoir été ministre du Travail, puis ministre de l'Education, le voilà les deux en même temps.*

Croyez-vous que c'est un signe, un symbole ?

■ *Voulez-vous dire que l'Education pourrait être soumise au Travail ?*

Je ne veux rien dire du tout, mais je n'arrive pas à discerner s'il a été nommé à l'Education parce qu'il avait été au Travail ou s'il prend maintenant en charge le Travail parce qu'il est à l'Education...

■ *Ne croyez-vous pas que c'est simplement parce qu'il connaît les dossiers ?*

A moins qu'il ne veuille mettre en pratique ses stages d'enseignants en entreprises et son « éducation concertée » pour les élèves !

■ *A force d'entendre le patronat dire que l'Education nationale est incapable de former la main d'œuvre dont il a besoin et l'Education affirmer qu'elle ne peut plus lâcher des dizaines de milliers de jeunes sans formation sur le marché du travail, c'était inévitable !*

Dans ces conditions, je vous ferais remarquer qu'il pourrait aussi prendre en charge la Famille, la Jeunesse, la Santé, que sais-je encore ? la Qualité de la vie, l'Armée, l'Industrie, la Fonction publique...

■ *Ce serait ce que l'on peut appeler gouverner en « régie directe ».*

Et ajoutez-y les Finances pour pouvoir gérer, injecter, tailler, redéployer à merci...

■ *Là, vous faites de la politique-fiction. Il n'empêche que l'on pourrait imaginer une articulation entre l'Education et le Travail qui soit réellement sans arrière-pensées.*

Oh là, ce n'est plus de la politique-fiction, vous entrez directement dans le domaine du rêve !

Maurice Guillot

rét

DE L'AVIS de tous, ces Assises constituent une « première ». Il est rare en effet, indiquent les organisateurs, de voir « une telle conjonction de forces, d'origine et de vocations diverses, réunies dans une volonté commune de riposte (lutte contre les expérimentations, portant sur l'augmentation des horaires dans quelques établissements, mises en place par Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'Education) et de proposition dans le but d'opposer, à la doctrine officielle en matière de langues vivantes, celle des enseignants concernés ».

Ceux-ci se sentent menacés pour différentes raisons : prédominance de l'anglais (les non anglicistes étaient majoritaires à ces Assises), attaques dont ils se sentent l'objet de la part du secrétaire d'Etat, avec notamment le reproche d'inefficacité qui leur est souvent adressé. « Nous sommes cloués au pilori. Auparavant on disait : « Que les élèves cessent d'étudier Shakespeare, Goethe et Cervantes, mais sachent demander leur chemin dans la rue. » Maintenant cette formule est remplacée par : « Il y en a qui savent demander leur chemin, mais ils ne comprennent pas bien les réponses », lançait Pierre Moreau, président de l'Association des professeurs de langues vivantes

langues vivantes :

tablir la Tour de Babel

« Construire pour tous un enseignement des langues vivantes formateur, éducatif et culturel. » C'est dans cette optique que se sont tenues les Assises nationales des langues vivantes qui ont réuni à Paris, les 1^{er} et 2 décembre, près de cinq cents participants appartenant à douze organisations. Initiative originale par son caractère unitaire, ces journées de réflexion avaient notamment pour but l'élaboration d'un projet de « Charte des langues vivantes » qui verra le jour à la mi-janvier 1980.

(APVL) lors d'un « carrefour » au cours duquel une cinquantaine de participants se sont employés à faire le bilan des années écoulées. « Peut-on dire que l'enseignement des langues vivantes est globalement un échec ? Oui », répondait une enseignante de Villetaneuse, faisant état des résultats d'un questionnaire adressé à deux cents étudiants lors de leur entrée à l'IUT : « 40 % gardaient un bon souvenir de leurs études d'anglais, 17 % un assez bon souvenir, et 27 % un très mauvais souvenir. Par contre, lors du test, la moitié seulement avait à peu près la moyenne et certains étudiants, ayant fait huit ans d'anglais, ne savaient même pas poser une question. » « Ce n'est pas aussi catastrophique qu'on le pense », rétorquait une autre enseignante, du lycée du Raincy, estimant que « si 50 % des élèves du second cycle pensent ne pas savoir parler la langue qu'ils ont apprise, ils ne sont pas à même d'en juger, 55 % d'entre eux n'ayant jamais eu l'occasion de faire de séjour à l'étranger ». Même avis pour M. Couderc, professeur d'espagnol à Lodève. « Lorsque l'on réussit à emmener les élèves passer deux jours en Espagne, ils reviennent en classe avec un autre enthousiasme. Même à Barcelone, ils ont réussi à

placer quelques mots de catalan » dit-il soulignant la nécessité de « rejeter ce complexe d'échec, car s'il y a échec il est partout et pas seulement en langues. »

Entre ces deux pôles de la reconnaissance et de la négation de l'échec, il y avait place pour une position plus nuancée. « Qu'appelle-t-on échec ? Cinq ans d'une seconde langue, soit quatre cents heures, cela équivaut à environ un mois et demi de présence à l'étranger. Or, nos élèves en savent bien davantage que beaucoup de gens après un séjour de six semaines dans un pays. Tout est relatif », estimait une enseignante. « On peut parler de déceptions, de limites ou de désillusions, mais pas d'échec », ajoutait une autre. Tout dépend donc de ce que l'on espère d'un enseignement des langues. « Beaucoup de gens attendent que les élèves soient complètement bilingues, ou, à défaut, puissent se débrouiller. Peut-on raisonnablement demander cela après trois cents heures d'enseignement réparties sur trois ou quatre ans ? », demandait Pierre Moreau pour qui cet accent mis sur la communication immédiate « n'est guère un objectif sensé, le but étant plutôt de donner aux élèves la possibilité de poursuivre ultérieurement leurs acquisi-

tions ». Là aussi on relevait des divergences, les uns estimant que « le rôle du professeur n'est pas d'enseigner à demander son chemin, chose que l'on peut apprendre en deux mois de séjour à l'étranger » et les autres qu'il faut « répondre au souhait des parents qui désirent que leur enfant sache se débrouiller un peu... même si ce n'est pas vraiment enrichissant ». Sur un plan plus général, une enseignante de l'académie d'Aix-Marseille déclarait : « L'échec de l'enseignement des langues est un faux problème. Derrière l'échec global, il y a la nécessité d'une remise en question des programmes et des contenus. »

Parmi les difficultés rencontrées par les professeurs de langues — et qui sont autant de causes d'échec — figurent les horaires insuffisants (quatre cents heures, c'est peu), les effectifs trop nombreux (les méthodes utilisées actuellement seraient bien plus efficaces avec un effectif réduit de quinze à dix-huit élèves), l'emplacement des cours de seconde langue dans l'emploi du temps (« L'an dernier, au lycée de Drancy, les cours d'espagnol pour certaines sections, avaient lieu à l'heure du déjeuner, de 11 h 30 à 12 h 30, ou de 17 à 18 heures, après une heure de creux », remarquait

Francine Michard, du SNES de Créteil), le manque de matériel (salles et laboratoires de langues, films, revues) et la difficulté de mettre en place des relations avec l'étranger. En outre, la principale revendication porte sur le manque de formation des enseignants et en particulier l'insuffisance de la formation continue comme le montre (exemple parmi d'autres) le résultat d'une « mini-enquête » auprès des professeurs de Saint-Quentin-en-Yvelines : sur quarante-trois enseignants, quarante estiment avoir « un besoin urgent de formation continue, tant sur le plan pédagogique que linguistique » ; vingt-quatre d'entre eux ont suivi des stages (dix-neuf en France et en dehors du temps de travail) dont le coût varie entre 300 F et 3 000 F ; trente-neuf ont fait des séjours à l'étranger depuis qu'ils ont commencé à enseigner, mais cinq seulement ont bénéficié d'une bourse.

Comment, dans ces conditions, s'étonner de l'inquiétude des professeurs de langues pour l'avenir de leur discipline, d'autant plus que celle-ci a la spécificité d'être en concurrence directe avec le secteur privé : « *Bérlitz et les autres qui promettent la lune* », lançait un intervenant. Ces professeurs se refusent à promettre monts et merveilles et sont bien décidés à lutter pour promouvoir leur discipline. Le sentiment d'être menacés est si fort que certains sont même allés jusqu'à demander le rétablissement au baccalauréat d'épreuves écrites « *qui mettraient les langues vivantes à la place qui doit être la leur* », tout en précisant cependant qu'il ne serait question « *ni de thème, ni de version, ni de dissertation* ».

C'est dans cette perspective de refus d'une conception utilitariste (« *On n'apprend pas des langues pour faire quelque chose, mais pour quelqu'un* ») que se situe le problème de la diversification des langues, autre grand thème de ces débats. « *Il faut combattre l'idée que l'on doit choisir une langue en fonction de son utilité, car il ne s'agit pas d'un savoir supplémentaire dont on*

accablerait l'élève, mais de quelque chose qui contribue à sa formation », indiquait Pierre Moreau, alarmé par l'augmentation régulière de l'anglais (étudié par plus de 82 % des élèves en sixième) et la « *chute dramatique* » de l'allemand première langue (passé de 16 % en 1960 à 13 % actuellement). Pourquoi plusieurs langues ? « *Pour éviter une hiérarchisation et transmettre la diversité, parce que chacune représente pour l'enfant une ouverture sur un autre monde* » : telles ont été les réponses à cette question. Plusieurs participants soulignaient également l'utilité d'un apprentissage précoce pour le développement de la capacité de langage, y compris dans la langue maternelle.

Parmi les propositions concrètes pour une diversification des langues — étrangères et régionales — de la maternelle à l'université, figurent la présence de deux langues dans le cycle obligatoire, l'introduction de cette discipline là où elle n'existe pas (il y a, dans les LEP et l'enseignement agricole, trois cent mille élèves qui n'étudient aucune langue), la continuité des enseignements au niveau du second cycle (beaucoup de parents hésitent à choisir une langue autre que l'anglais de crainte que celle-ci ne soit pas enseignée dans tous les établissements, les LEP en particulier). Autant de suggestions destinées à être réunies dans une « Charte » qui sera présentée au secrétaire d'Etat à l'Education et à l'opinion publique, afin que s'ouvre, selon le vœu des participants à ces Assises, « *un large débat sur ce thème* ».

Michaëla Bobasch

le déclin c

« L'AVENIR du français dans le monde et l'enseignement international » ; tel était le thème d'un colloque qui s'est tenu à Paris du 29 novembre au 1^{er} décembre. Organisée par l'Association européenne des écoles et lycées internationaux et de l'enseignement international, cette réunion avait pour but, d'une part d'évaluer la présence actuelle de la langue française à travers le monde, d'autre part, de faire le point sur le développement de l'enseignement et du baccalauréat internationaux.

Sur le premier point, tout le monde est tombé d'accord : le français n'est plus ce qu'il était. Depuis longtemps, son rayonnement a été remplacé par celui de l'anglais — ou, plus exactement, celui de l'américain ; plus encore, il est sur le point d'être dépassé par l'espagnol. Parlé par environ cent millions de personnes dans le monde, il est actuellement au douzième rang après l'allemand, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, l'hindi, le japonais, le malais, le portugais, le russe et l'urdu (langue pakistanaise). Selon les différents participants au colloque, les explications de cette situation ne manquent pas : « *matraquage* » de l'américain dans la majorité des pays du tiers monde, conséquences de la décolonisation, mouvement de croissance démographique, etc. « *Nous sommes peut-être en train de perdre la bataille de l'imaginaire*, a déclaré M. Fantapié, du Haut

du côté des langues anciennes

En même temps que les Assises nationales des langues vivantes, les 1^{er} et 2 décembre, se sont tenus les Etats généraux des langues anciennes, organisés par l'Association des professeurs de lettres. Les deux mille adhérents de cette Association voulaient, lors de ces journées, attirer l'attention sur leurs conditions de travail à un moment où « les horaires rétrécissent alors que le nombre d'élèves augmente ». Les professeurs de langues anciennes ont expliqué l'utilité de l'apprentissage du grec et du latin au XX^e siècle, se sont intéressés aux nouvelles méthodes (informatique, audiovisuel, audio-oral) et ont analysé leur situation particulière dans l'enseignement aujourd'hui.

u français

Comité de la langue française ; « une langue rayonne et se développe si elle est portée par les rêves qu'elle continue à nourrir. Or c'est la langue anglaise qui apparaît aujourd'hui aux jeunes comme la langue des rêves, la langue de la liberté, la langue de la vie. Il faut utiliser les conditions nouvelles des médias pour faire comprendre que la langue française, ce n'est plus seulement Versailles », a-t-il conclu. En effet, ainsi que l'a affirmé le président de l'Association Europe-Enseignement, Jean-Jacques Kerouredan, il ne suffit plus actuellement de penser qu'il est nécessaire « d'être là où il faut, avec les travers issus de notre centralisme politico-administratif, le désir des autres faisant le reste ».

Partant de ce constat, beaucoup de participants ont lancé un appel au « dialogue des langues et des cultures ». Il ne s'agit pas de vouloir substituer une langue à une autre, le français à l'anglais par exemple. « C'est dans la langue maternelle, mais aussi dans les autres langues, désirées ou imposées, que s'acquièrent les connaissances », a expliqué Charlotte Borgia, secrétaire générale du Centre mondial d'information sur l'éducation bilingue. Le bilinguisme apparaît aujourd'hui comme la solution aux problèmes culturels, linguistiques, et de communication. Les promoteurs de l'enseignement international — il a aussi ses détracteurs, qui craignent que la langue française y soit perdante —, expliquent que c'est là un domaine d'innovations important pour la prise en compte des réalités internationales. Une éducation bilingue peut également laisser une part plus belle aux langues régionales : « Connaître plusieurs langues de façon véritablement active ne nuit pas à l'idiome maternel », ainsi que l'a expliqué Jean-Jacques Kerouredan.

Mais ne nous y trompons pas : l'enseignement international — même

si c'est regrettable, et même s'il se développe rapidement — concerne aujourd'hui davantage une élite (enfants de diplomates, cadres et techniciens des multinationales, « professionnels de l'expatriation » selon l'expression d'un participant) que les enfants de migrants qui sont, eux, broyés par le système éducatif. Toutefois, depuis la naissance, le 17 septembre 1924, de l'Ecole internationale de Genève, le nombre d'établissements internationaux s'est considérablement développé, bien qu'il s'agisse, pour la plupart, d'établissements privés. Il en existe aujourd'hui environ six cents. En France, une filière menant au baccalauréat international existe dans cent dix établissements (dont quarante-deux publics), et les lycées internationaux sont au nombre de deux (Saint-Germain-en-Laye et Sèvres). La France, ont estimé un grand nombre de participants, est largement en retard dans ce domaine : « Le baccalauréat international est systématiquement ignoré au ministère des Affaires étrangères et au ministère de la Coopération où il est considéré

comme une entreprise privée plus ou moins suspecte » a déclaré Gérard Renaud, directeur général de l'Office du baccalauréat international à Genève.

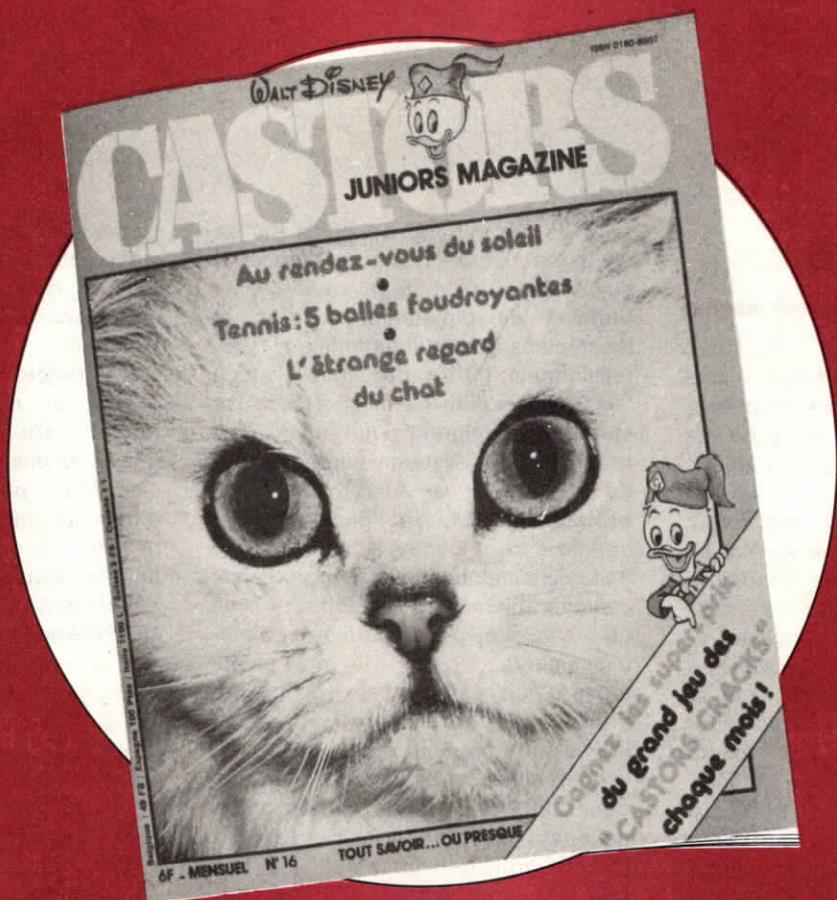
En France, le baccalauréat international est reconnu, depuis le 18 février 1976 parmi les titres étrangers équivalant au baccalauréat français. Mais, paradoxalement, les candidats de nationalité française ayant préparé ce diplôme dans un établissement agréé situé en France ne bénéficient pas de cette équivalence. « L'enseignement international, c'était, il y a peu, quelques établissements publics et privés, sans grand lien entre eux : une sorte de tolérance. Il est en train de devenir un droit. Ce n'est pas encore une politique », concluait Jean-Pierre Maillard, directeur du Groupe d'études et de recherches sur la pédagogie de l'enseignement international, résumant ainsi le sentiment général.

Développer l'enseignement international et l'éducation bilingue apparaît nécessaire et souhaitable, mais à condition que nul n'en soit exclu.

Nicole Gauthier

que se passe-t-il ?

- **« La crise de la société de consommation accentue le conflit des générations. »** La transformation de la « famille nucléaire » (parents-enfants) en « famille-couple » d'où le jeune est exclu rend de plus en plus inadapté le cadre de vie dans lequel celui-ci évolue. Voici l'une des conclusions des journées de réflexion organisées à Limoges du 14 au 17 novembre par l'Association française pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (AFSEA) sur le thème « Cadre de vie et urbanisme : responsabilité des associations de sauvegarde de la jeunesse ». Parmi les solutions proposées, figure « un aménagement du tissu social où l'espace du jeune sera pris en compte, tant au niveau de l'espace physique, logement, quartier, ville, que de l'espace social ».
- **Deux jours durant, des représentants de toutes les académies ont été réunis au CIEP de Sèvres** en vue d'une information sur les actions éducatives en matière d'environnement, à l'initiative conjointe du ministère de l'Education et de celui de l'Environnement et du Cadre de vie. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education, et François Delmas, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Environnement et du Cadre de vie, étaient présents lors de la première soirée pour bien marquer l'importance qu'accordent leurs ministères à ces actions, notamment dans le cadre des « Projets d'activités éducatives et culturelles ». Si le ministère de l'Education a fait pratiquement l'inventaire d'un certain nombre de projets et d'actions et des ressources documentaires, on est actuellement à la recherche d'une meilleure coordination entre les actions des ministères concernés, ceux de l'Agriculture et de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs étant aussi directement impliqués. Jacques Pelletier estime que cette coordination va se faire rapidement.



CASTORS JUNIORS MAGAZINE

aide les enfants à comprendre le monde dans lequel ils vivent en tenant compte de leurs centres d'intérêts : la nature, les animaux, les découvertes.

AU SOMMAIRE DES DERNIERS NUMÉROS PARUS : Les maisons solaires • Le secret de Jupiter • Sur la piste de l'écureuil • Les secrets de l'arc-en-ciel • Le mystère des oiseaux migrateurs • Un jour à Pompéi • Un nom sur chaque voile • Les secrets d'un studio de cinéma • Les détectives de la préhistoire • Une tortue à la maison • Dans les secrets de la Jungle...

CASTORS JUNIORS MAGAZINE • ABONNEMENTS

25, rue de Berri 75388 PARIS CEDEX 08

à retourner avant le **15.05.80**

Mme Prénom _____ Nom _____
 Mlle Adresse _____
 M. Code postal _____ Ville _____
 Fonction (facultatif) _____ Etablissement _____

désire **souscrire un abonnement d'essai à CASTORS JUNIORS MAGAZINE** chèque bancaire joint
1 AN (12 nos) : 50 F au lieu de 66 F (étranger : 65 F) virement 3 volets joints

l'abonnement est à adresser à :

Mme Prénom _____ Nom _____
 Mlle Adresse _____
 M. Code postal _____ Ville _____
 Date de naissance (facultatif) _____ Classe _____

recevoir le tarif d'abonnement dégressif "éducateurs"
 pour 10 abonnements pour 20 abonnements pour 100 abonnements

priorité

à droite

LA NOUVELLE DROITE est arrivée, à son de trompe, comme on annonce, en d'autres lieux de consommation, le Beaujolais nouveau. L'école est un des chevaux de bataille de cet intégrisme new-look. Pour cette raison, et pour d'autres plus essentielles, nous sommes interpellés par cette voix ancienne qui contrefait la modernité. Le plus étrange, dans cette affaire, me paraît être le comportement de la gauche ou plutôt de ses porte-parole intellectuels. Les éternels étonnés, qui ont prophétisé tout et le contraire de tout, n'ont ici, comme d'habitude, rien vu venir.

Si je résume leur analyse du phénomène, j'obtiens ceci : quelle horreur ! cette nouvelle droite est affreuse, elle est vraiment de droite. Elle dit des choses abominables à propos des grandes valeurs progressistes, elle critique la démocratie, elle vitupère les luttes pour l'égalité. Bref, si je comprends bien, la nouvelle droite n'est pas de gauche, et c'est ce qu'on lui reproche. Une telle attitude me fait exactement rire aux larmes car j'y retrouve, quadragénaire, toutes les mythologies au nom desquelles, depuis trente ans, nous nous obstinons, gens de gauche, à confondre les métaphores et le réel.

La droite est de droite et s'efforce de briser la gauche. Où peut être la surprise pour qui-conque cultive une lucidité minimale et ne se nourrit pas seulement de slogans ? A quoi d'autre nous attendions-nous donc ? Il faut cesser l'angélisme qui consiste à prendre la vie pour

un songe, le roman de la gauche pour l'épopée universelle, la démocratie pour un don gratuit. Et si on regardait de plus près ce que dit cette nouvelle droite, et si l'on en démontrait le caractère fallacieux, erroné, trompeur, faux, ne s'inscrirait-on pas dans une voie plus juste ?

Nous avons, pendant des années, apprécié les travaux scientifiques uniquement en termes idéologiques, réfutant sans justesse tout ce qui n'était pas dans le droit fil d'une pensée progressiste orthodoxe. Mitchourine et Lyssenko à l'envers, en somme. Réapprenons la rigueur et considérons la nouvelle droite comme l'indice et le symptôme de nos erreurs passées. Analysons-la comme il faut, prenons-la au propre jeu qu'elle affiche et pour lequel nous sommes mieux armés qu'elle : celui de la vérité. Mais, s'il vous plaît, ni lamentations ni vertueuses protestations.

Un exemple parmi cent. Les hommes naissent inégaux, disent les nouveaux penseurs. Allons-nous le nier, alors qu'on le sait depuis des siècles et que c'est même ce qui fonde le combat de la gauche et sa noblesse : les hommes étant naturellement inégaux, il faut qu'ils soient égaux en dignité, en valeur, « en droit »,

et que ce droit soit réel et non pas abstrait. Mais s'indigner que la nouvelle droite affirme l'inégalité, c'est, excusez-moi, préférer un catéchisme à la vérité. Par contre, ce qui est fait de cette constatation doit être violemment dénoncé. Qui, pour l'instant, s'y est lancé parmi les divas de la gauche, les stars de l'intelligentsia, les « indigènes de la culture savante » ?

Les meilleurs doivent dominer, déclarent ces jeunes messieurs. Les meilleurs en quoi ? Pourquoi les doués intellectuellement (pour autant que cette expression ait un sens), plutôt que les plus rapides à la course, les meilleurs séducteurs (trices), les cuisiniers (ières) sublimes, les pianistes les plus déliés, les dentistes les plus forts, etc. ? Ce qui est réellement dit, donc, ne tient pas debout. Notre travail consiste seulement à le démontrer.

Il est triste et décourageant de remarquer que personne ne l'a entrepris. Les milieux pédagogiques préfèrent s'interroger, pour la trois mille quatre cent dix-septième fois, sur la relation maître-élèves, le groupe classe et la règle de trois. Ne sommes-nous plus que quelques-uns à voir que l'heure est, aujourd'hui, véritablement grave ? Allons-nous abandonner notre sort aux mains des professionnels du raccourci, des spécialistes de l'à-peu-près, des équilibristes de la pub idéologie ? Finirons-nous, citoyens, par accepter un jour de gérer vraiment notre vie, de faire notre histoire plutôt que de la regarder ?

Strapontinus

le collège unique : est-ce possible, et à

Dans le cadre du débat sur le **collège unique** ouvert dans notre n° 400 du 8 novembre, nous avons, la semaine dernière, publié certaines des premières réactions reçues. C'est aujourd'hui le point de vue de Louis Legrand, directeur de la Recherche à l'INRP, que nous exposons. On connaît les travaux menés par ses services sur les problèmes du collège, ainsi que son livre publié aux PUF il y a deux ans : **Pour une politique démocratique de l'éducation.**

VENANT après le collège d'enseignement secondaire et ses filières ségrégatives, le collège unique paraissait correspondre à l'attente de tous. Comment refuser en effet un établissement qui doit recevoir tous les élèves jusqu'à seize ans, dans le cadre d'une scolarité obligatoire, et qui se propose de dispenser à tous un enseignement commun assorti d'options, « *éléments de diversification liés aux capacités et aux intérêts des élèves* ». C'est pourquoi la « réforme Haby » semblait répondre aux vœux convergents des partis, y compris d'opposition, et de la plupart des syndicats.

Pourtant, trois ans après, les critiques ne manquent pas. Les classes hétérogènes du cycle d'observation fonctionnent mal. Les professeurs se plaignent d'avoir à assumer une mission impossible, compte tenu du « niveau » de nombreux élèves « qui ne savent pas lire » et d'une hétérogénéité qui en résulte, rendant illusoire les effets attendus du soutien. D'autres s'indignent de voir, à partir de la quatrième, maintenues des filières ségrégatives, en lieu et place des options prévues, et même légalisée une certaine forme de déscolarisation par les possibilités d'une formation alternée écoles-entreprises. Le collège unique est-il condamné avant même d'avoir fonctionné ?

Je pense, pour ma part, que l'étonnant, en cette affaire, est qu'il ait fallu l'épreuve des faits pour prendre conscience de problèmes que la recherche avait

depuis longtemps explorés et qu'une lecture, même superficielle, des textes originaux permettait de prévoir.

l'ambiguïté des textes

cache

les intentions véritables

Il y a en effet une lecture au plus haut point instructive des différents textes qui vont du projet initial — « Pour une modernisation du système éducatif » de René Haby — aux circulaires successives d'application, en passant par le texte de la loi du 11 juillet 1975 et les décrets du 28 décembre 1976.

La loi est ainsi rédigée : « *Tous les enfants reçoivent dans les collèges une formation secondaire. Celle-ci succède sans discontinuité à la formation primaire en vue [...], etc.* » (11 juillet 1975). Le décret du 28 décembre 1976 précise : « [...] *Les collèges dispensent à tous les élèves ayant suivi leur formation primaire une formation secondaire à caractère général [...], etc.* » Ce texte doit être rapproché des articles 7 et 8 du décret du même jour concernant les écoles : « Article 7 : *A la fin du cycle moyen, un bilan des résultats de la formation primaire est établi pour chaque élève [...] ces résultats figurent au dossier transmis au collège où l'élève poursuivra ses études.* » « Article 8 : *Un certificat d'études primaires atteste que sont atteints les objectifs de la formation primaire...* »

quelles conditions ?

Ainsi, ce passage de l'élémentaire au collège qui, dans la loi, est « sans discontinuité » est progressivement soumis au fil des textes d'application à des exigences de niveau, le certificat d'études primaires prévu constituant probablement dans l'esprit du législateur un nouvel examen d'entrée en sixième. L'hétérogénéité des classes de sixième ne devait donc se concevoir qu'après l'homogénéisation du niveau d'entrée. La suppression des classes de transition devait naturellement conduire à maintenir à l'école élémentaire les élèves qui y étaient affectés jusque-là (25 % des effectifs). Notons-le en passant, rien n'était prévu pour accueillir ces préadolescents en situation d'échec. Ceux-ci, aux dires de René Haby, sont des inadaptes qu'il convient de traiter comme tels (1). L'entrée en sixième dans la « réforme Haby » est donc réservée à des élèves « mûrs » pour les études secondaires comme le précisait clairement le texte du projet initial : « Une grande souplesse doit être admise quant à l'âge d'entrée : l'élément essentiel à prendre en considération est le niveau de maturation des jeunes qui vont se trouver confrontés à la formation secondaire » (2). Ainsi, dans les intentions profondes, la continuité prévue par la loi est une discontinuité : celle traditionnelle et persistante d'un « niveau d'entrée en sixième », c'est-à-dire celle de la possession des « mécanismes de base » permettant l'accès à la formation « secondaire ».

Pourquoi ce dispositif n'a-t-il pas

été appliqué ? Pourquoi plus de la moitié des élèves autrefois affectés en classes de transition sont-ils maintenant présents en sixième ? C'est que jamais ces intentions, pourtant présentes dans les textes de base, n'ont été concrètement et ouvertement affirmées dans les circulaires d'application. Le législateur n'a pas osé afficher ce qu'il espérait, probablement parce que la transformation par le ministre précédent, des classes de transition en classes de sixièmes aménagées avait créé une situation difficilement réversible à court terme. Le projet Fontanet avait en effet prévu l'intégration des classes de transition dans le système des groupes de niveau-matière inspiré des CES expérimentaux alors que le projet Haby en prévoyait la suppression pure et simple et le maintien à l'élémentaire de ces élèves. L'opinion publique s'est trouvée ainsi abusée par la subtilité des évolutions d'autant plus que le « collège unique » était présenté au plus haut niveau comme un chef-d'œuvre de démocratisation. Les écoles élémentaires ont donc allègrement versé en sixième tous les élèves présents au CM 2 et qui avaient atteint douze ans, comme le préoyaient les textes antérieurs. On a pu ainsi désamorcer quelque temps les critiques. Mais à quel prix !

Il en va de même en ce qui concerne le cycle d'orientation. Seuls les naïfs ont pu être abusés par la notion d'options présente dans le texte de la loi. Le décret du 28 décembre 1975 pré-

cisait déjà : « Les options offertes dans les classes préparatoires rattachées aux établissements de formation professionnelle sont exclusivement de caractère professionnel... » Le texte initial du projet Haby était plus net encore. « Dans une formule complète d'alternance, les élèves bénéficiant d'un programme allégé et de stages extérieurs en troisième et quatrième années pourraient, par exemple, utiliser les horaires hebdomadaires suivants (tenant compte des faibles effectifs probables [...] quinze heures d'enseignement général, quinze heures d'enseignement pratique). » Où est le collège unique et de qui se moquait-on ?

les faits

sont têtus

La situation actuelle est donc le produit d'un compromis imposé par la dérive spontanée d'un système qui n'a pas osé dire son nom. Situation éminemment instable dominée par l'exigence d'une sélection que les uns et les autres appellent de leurs vœux sans avoir le courage de le dire : les responsables parce qu'ils craignent d'être accusés de rechercher la sélection technocratique et la ségrégation sociale, les enseignants parce qu'ils ne veulent pas se déjuger publiquement et préfèrent se réfugier dans l'illusion que des moyens supplémentaires permettraient de résoudre tous les problèmes.

On ne peut en sortir qu'en consi-

dérant objectivement les faits.

● La population scolaire actuelle entre onze et douze ans présente une extrême diversité. Les études multiples qui ont été conduites depuis dix ans, tant à l'Institut pédagogique qu'à l'INETOP ou dans les universités sont convergentes (3). Si l'on s'en tient à la capacité de lire qui semble être actuellement la pierre d'achoppement de l'enseignement en classe hétérogène, 25 % seulement des enfants de onze ans sont capables d'une lecture oculaire supérieure à 820 mots-minute, seuil à partir duquel on peut parler de lecture fonctionnelle (4). On constate la même diversité quant au développement cognitif. Jusqu'à quatorze ans les élèves continuent leur évolution. Il n'y a pas un palier homogène de maturité à onze ans comme le supposent les tenants du « niveau d'entrée en sixième ». L'accès à la pensée hypothético-déductive formelle n'est possible qu'à environ 15 % des élèves de onze ans (5). D'autre part cette diversité de performances cognitives est liée à une diversité d'attitudes face à la culture intellectuelle gratuite qui caractérise l'enseignement secondaire traditionnel.

● Cette diversité est géographique. Les collèges ont des recrutements extrêmement variés et le poids du socio-professionnel se répercute sur l'ensemble du micro-système. Un collège de banlieue ouvrière ne ressemble en rien à un collège rural, encore moins à un collège de zone résidentielle, ni par les élèves qui le fréquentent, ni par les maîtres qui y sont affectés, ni par la qualité des locaux (5).

● 40 % des élèves de onze-douze ans sont en distorsion, c'est-à-dire obtiennent des résultats divergents selon les matières (6).

● Conséquence de cette diversité : l'expérience des collègues expérimentaux a montré, bien avant 1975, qu'il était impossible de conduire l'enseignement au même pas pour tous les élèves de onze-douze ans. La diversité que nous venons d'évoquer rend rapidement impossible le maintien d'une progression moyenne commune et l'usage d'une méthode ou de contenus communs (7).

● L'école est étroitement dépendante des conditions sociales et politiques de son fonctionnement. Dans une société hiérarchisée où l'accès aux emplois supérieurs est commandé par l'obtention de diplômes classant et où la compétition pour y parvenir est la règle, l'école ne peut fonctionner que comme un système de sélection sociale précoce. La disparité constatée plus haut dans les rythmes de développement et dans les cultures exigerait, pour l'égalisation réelle des chances, que l'enseignement laisse à chacun le temps de son développement, c'est-à-dire recule, le plus longtemps possible, le moment du classement et de la sélection. L'expérience des CES expérimentaux a prouvé que, même dans les conditions sociales actuelles, le maintien systématique dans le collège du maximum d'élèves jusqu'à la classe de troisième permettait la réussite au BEPC d'un supplément de 25 % d'élèves issus des classes sociales moyennes. Une pédagogie de l'apprentissage, gage de réussite, exige que chaque élève soit enseigné selon ses besoins et

non au rythme a priori d'une progression annuellement découpée en tranches. L'exigence d'un « niveau d'entrée en sixième » comme celle d'un niveau d'entrée en quatrième, sont contradictoires avec ces exigences. Les enseignants et les parents sont actuellement prisonniers du système sélectif même lorsqu'ils en condamnent les aspects socialement ségrégatifs et dévalorisants.

quelle solution actuellement ?

La première solution possible, et la plus radicale, serait le retour à la sélection ouverte, aux filières ou même aux écoles séparées. Bien peu s'en déclarent partisans. Mais leur argumentation ne manque ni de logique, ni de courage. Les moins courageux préféreront bien sûr, une démocratie de façade, tout en laissant glisser la situation à sa pente naturelle : maintien camouflé des classes fortes et des classes faibles par le jeu d'astuces classiques comme le choix de la langue vivante ou la constitution de groupes d'âges, etc. On cherchera également à réguler les flux par l'introduction d'une évaluation plus rigoureuse aux paliers cruciaux : la fin de l'école élémentaire, l'entrée en quatrième et la sortie en troisième. Mais c'est également l'utilisation par les parents fortunés de l'enseignement privé comme moyen de sélection sociale sous prétexte de rechercher un enseignement de qualité que l'enseignement public aurait « perdu ».

L'espoir d'une transformation sociale par mutation politique, égalisant les revenus et supprimant la compétition conduira certains au refus systématique du donné et au mépris de toute « réforme bricolée ». Attitude extrême mais finalement désespérée. Pour ceux qui souhaitent vaille que vaille faire fonctionner la machine et en améliorer le fonctionnement, il n'y a d'autre solution que « d'aller à

signalons

la parution simultanée, aux éditions Labor-Nathan, dans la collection « Education 2000 », de deux traductions de livres fondamentaux pour notre propos :

- d'Alfred Yates, **Le groupement des élèves en éducation**
- de Benjamin Bloom, **Caractéristiques individuelles et apprentissages scolaires.**

l'idéal en tenant compte du réel ». C'est pourquoi je persiste à penser que les solutions expérimentées successivement pendant dix ans dans les collèges expérimentaux restent un ensemble de mesures utiles et possibles vers lesquelles s'acheminent, heureusement mais trop timidement à mon gré, les textes réglementaires récemment parus.

● Supprimer tout palier de sélection avant seize ans de façon à permettre une individualisation maximale tenant compte des développements individuels. De quatorze à seize ans donner une importance réelle et croissante « aux options », non pas comme étiquetage mystificateur de filières cachées, mais comme possibilité de choix à côté d'un tronc commun général traité comme indiqué ci-dessous.

● Répartir les élèves en divisions de base hétérogènes (répartition alphabétique en « jeu de cartes ») groupées en ensembles de trois divisions au sein desquels les professeurs en équipe prendront les décisions de groupement qui leur paraîtront nécessaires. Les élèves devront être enseignés à partir du niveau où ils arrivent à l'entrée au collège et, par la suite, à la fin de chaque année scolaire. Des groupes de niveau durables ou temporaires pourront ainsi être constitués ; notamment dans les matières « construites » (mathématiques, langue vivante, grammaire, orthographe, lecture). Ces groupements homogènes ne devraient pas dépasser 30 % de l'horaire total.

● Mettre à la disposition de l'équipe des maîtres une masse horaire de soutien utilisée collégialement selon les besoins constatés. Utiliser la souplesse de groupement pour moduler le volume des groupes en fonction des besoins.

● Développer l'usage de l'évaluation formative à l'intérieur des ensembles de trois divisions de façon à permettre une régulation interdivision permanente et des

prises d'information fondant les groupements et les activités de soutien.

● Instituer la concertation professorale de façon réglementaire par remaniement des maxima de service, une heure d'enseignement équivalant à deux heures de concertation.

● Instaurer un tutorat en lieu et place des fonctions de professeur principal, tout professeur ayant en charge une quinzaine d'élèves dont il suit les problèmes en relation étroite avec ses collègues et les parents.

Ces dispositions ont été expérimentées depuis dix ans (8). Elles sont applicables et efficaces quand on désire les appliquer. Elles permettent de tenir compte des réalités locales et sont susceptibles de toutes les adaptations. Elles ne coûteraient, en plus, que le temps de la concertation et de la formation permanente. Est-ce trop payer pour la formation de la nation ?

● Enfin, si l'on veut aller plus loin encore dans cette nécessaire décontraction et « modernisation », on peut rééquilibrer les activités en donnant aux activités d'expression artistiques, physiques et manuelles, la place qui leur revient. La réforme a, sur ce point, engagé l'évolution avec l'éducation manuelle et technique mais il conviendrait de développer les arts plastiques et la musique en formant et en nommant, pour commencer, les professeurs prévus par les règlements, en développant ensuite les horaires, au besoin de façon optionnelle, comme c'était le cas dans les collèges expérimentaux, en développant également les activités interdisciplinaires de type 10 % comme les textes y invitent sans grand succès étant donné la pression sélective que le système maintient imperturbablement.

Car là se situe finalement le problème fondamental :

● ou bien on continue, malgré les bonnes paroles, à penser sélection, programmes impératifs de classes, valorisations inconscientes des per-

formances intellectuelles ;

● ou bien on décide d'enseigner les élèves tels qu'ils sont au cours de la scolarité obligatoire en recommandant toutes les adaptations jugées nécessaires selon les situations locales et en développant les activités non intellectuelles, prérequis de l'équilibre affectif, condition du succès de tout apprentissage.

En dehors d'un choix clair et explicite sur ce point, il n'y a rien à attendre de textes réglementaires prudents, velléitaires et souvent contradictoires.

Il va de soi qu'une telle mutation explicitement affichée devrait s'accompagner d'une formation permanente sérieuse dont l'ossature devrait être les sciences de l'éducation étroitement articulées sur la pratique : entraînement à l'évaluation formative, analyse des objectifs pédagogiques, analyse des situations d'apprentissage, éléments de psychologie affective et cognitive et de sociologie de l'éducation, pratique de la dynamique des groupes. La civilisation du gaspillage et du chômage peut-elle et veut-elle se payer une telle formation ?

Louis Legrand

(1) René Haby, « L'inadaptation » in *Le courrier de l'Éducation*, n° 41, 6 décembre 1976.

(2) « Pour une modernisation du système éducatif », p. 18.

(3) Louis Legrand, « Le niveau d'entrée en sixième et ses implications », in *Amis de Sévres*, n° 1, mars 1977.

(4) Jean Foucambert, « Regard sur une méthode de lecture » in *L'école libératrice*, 17 novembre 1978.

(5) J. Hornemann, « Aperçu sur les élèves de la filière III » in *L'orientation scolaire et professionnelle*, n° 4, 1975. Faits confirmés par l'étude d'une population entrée dans les collèges expérimentaux en 1977 (INRP).

(6) *Recherches pédagogiques*, numéros 41 et 58 (INRP, 1970 et 1973).

(7) Louis Legrand, *Pour une politique démocratique de l'éducation*, p. 275 sq. (PUF, 1977).

(8) Cf. Le « Protocole de Saint-Quentin » in « Vers l'individualisation de l'enseignement dans les premiers cycles secondaires », *Recherches pédagogiques*, n° 58 (INRP, 1973).

l'enfant

et le poète

Du 30 août au 3 septembre dernier, s'est tenue en Belgique, à Knokke-Heist, la XIII^e Biennale internationale de poésie au cours de laquelle les quatre cents participants débattirent autour de deux thèmes :

« Poésie et philosophie » et « L'enfant et le poète ».

C'est de ce second thème que traite l'article ci-dessous : Jacques Imbert, professeur à l'école normale d'instituteurs de Lyon, auteur — en collaboration avec Pierre Ceysson — de **La poésie comme un langage**, ouvrage publié chez Larousse dans la collection « Textes pour aujourd'hui », et président de l'Association « Poésie-Rencontres », nous donne ici, avec ses commentaires, l'essentiel de la synthèse des travaux qu'exposa Georges Jean lors de la clôture de cette Biennale.

CE QUE nous proposons relève d'un changement de mentalité en face de cette réalité, *l'enfant*, et de cette autre réalité : *la poésie*. Révolution difficile, lente mais plus que jamais indispensable.

Peu à peu l'enfant a été reconnu comme un être « autonome » dans sa complexité, comme un corps qui se forme, un esprit qui s'organise, une imagination qui conquiert ses territoires, une sexualité qui se cherche, un langage enfin qui organise ses réseaux.

Le rôle du langage dans la structuration profonde de l'être, et de l'être poétique en particulier, se fait en deux temps :

- une période dite présémiotique où l'enfant connaît une véritable jouissance physique dans la « mastication » des sons, où sa rencontre avec le langage de chair, de contact de la mère, lui permet de reconnaître les rythmes premiers de son corps. Et cette langue *maternelle* est l'une des premières manifesta-

tions poétiques rencontrées par le tout petit enfant ;

- le second temps est la mise en place progressive du système sémiotique, phonologique de la langue, un langage ouverture au monde, outil de communication et de socialisation. Fonction indispensable mais qui occulte trop souvent le « langage maternel » et opaque qui ne pourra resurgir que par la poésie.

Egalement évoquées, la pré-adolescence, l'adolescence, âge souvent tragique, âge des conflits et de la découverte de soi, âge de l'énergie adulte en train d'émerger et qui se heurte à la discipline impliquée par ce que Pierre Emmanuel appelle « l'ordre des choses ». Et il sera nécessaire d'orienter un jour nos travaux vers la poétique de ces « piétons aux semelles de vent » de notre monde.

En outre, si la poésie révèle l'enfant, elle est aussi révélée par l'enfant et l'enfance. Si l'enfant en

effet assume, le plus souvent sans le savoir, une double fonction (retour à l'opacité du langage premier et code transparent de la communication), le poète, lui, qui se sait détenteur d'un pouvoir sur le monde, *travaille* et douloureusement à retrouver « les sentiers et les routes » de cette densité essentielle.

Autant de réflexions qui nous ont amenés à établir plus clairement la double fonction de la poésie chez l'enfant :

- une fonction d'intériorisation obscure de l'être ;
- une fonction de socialisation ; en poésie, « Je est toujours un autre ».

Par ailleurs nos débats ont pris en compte — un peu trop rapidement sans doute et il serait souhaitable d'y revenir — la permanence de la référence à l'enfance chez les poètes de tous les temps et de toutes les cultures. « Mon enfance est au rendez-vous de ma poésie », a dit un intervenant.

Etrange situation de l'enfant et du poète face au langage ! Du poète qui tente de retrouver et d'*exprimer* à l'aide d'un matériau rebelle cette langue du corps des sons et de l'imaginaire « qui coule de source ».

Les conséquences, pour notre action présente et à venir, apparaissent nettement à l'issue de cette Biennale :

- nécessité de multiplier les *rencontres* : de l'enfant et des mots, des mots de l'enfant et des mots de la mère, des poètes et des enfants, etc. ;

- ne pas hésiter à proposer à l'enfant des poèmes élaborés, sans réduction infantilisante ; la poésie pour enfants, pour les enfants seuls, n'existe pas ;

- l'école ne doit pas être le seul lieu où la poésie ait quelque chance d'exister. La rencontre poésie/enfant doit franchir les limites du cercle familial ;

- nous devons aux enfants d'accueillir leurs productions sans les magnifier ni projeter sur elles des visions d'adultes qui se regarde-

raient dans un miroir. Dans ce domaine, il importe d'éviter toute obligation, toute compétition, et de respecter aussi ce droit fondamental qu'est le droit au silence ;

● dans un ordre d'idée voisin, il existe une véritable déontologie. La poésie est pour l'enfant évasion dans l'imaginaire et reconnaissance du réel. Elle ne doit pas être perdition ;

● les enseignants, les éducateurs n'ont pas à céder à la tentation de la psychanalyse des textes d'enfants. Cette exigence est un élément à considérer dans la formation des maîtres. Il a été souligné en outre l'importance de réalités simples que devraient s'approprier tous les enseignants, cette idée par exemple que la poésie ne s'identifie pas à une forme de l'absence, qu'elle est « parole au monde » comme le dit Georges Jean, et qu'il n'est pas de domaine de la réalité qui, au contact de la poésie, ne soit organisé par elle, cette idée aussi que les imaginaires qui s'exercent face à notre univers sont une manière d'aborder une pratique consciente et lucide du langage, cette idée encore que les conducteurs, les transmetteurs que sont les maîtres devraient être traversés corps et âme de matière poétique et être capables en même temps d'inventer en « poètes » les stratégies pédagogiques ou éducatives propres à laisser à l'enfant la liberté de ses choix, tout en lui faisant découvrir que, en poésie plus qu'ailleurs, « l'art naît de contraintes et meurt de liberté ».

Plus pratiquement nous avons souligné que toute forme d'animation poétique était bonne si elle respectait autant la poésie que l'enfant, si elle ne devenait pas didactisme, si elle ne sacrifiait pas le jeu sur les mots au sens et le sens à la matière verbale, si elle ne proposait pas d'activités destructuratrices du langage en une période justement où il se structure, si elle était toujours inattendue mais soigneusement préparée, si elle était constante invention de soi.

Parmi ces formes, nous avons privilégié la *rencontre* (entre les enfants et les poètes, les enseignants et les poètes, les parents d'élèves et les poètes, les comédiens et les enfants, les enfants d'ici et d'ailleurs, les poèmes d'ici et d'ailleurs).

Nous avons dit enfin que la rencontre d'un texte poétique impliquait son passage par le *dire* et que nous avions à œuvrer à tous les niveaux pour remettre en honneur une diction de la poésie qui respecte le poème et le *montre* dans sa vérité.

Pour terminer, il me paraît essentiel de citer in extenso la conclusion du rapport de Georges Jean, une conclusion qui ne peut laisser indifférent et qui doit inciter les enseignants que nous sommes à une action concertée en tous temps et en tous lieux :

« Nous demandons fermement aux institutions éducatives et culturelles de nos pays respectifs de tout faire pour ouvrir les écoles, collèges, lycées, universités, lieux culturels et socio-culturels aux poètes, à la poésie, et j'allais dire ... à l'enfant ! »

« Certes un jeune poète et ami brésilien nous a rappelé que douze millions d'enfants de son pays étaient abandonnés et les enfants du Viet-Nam et d'ailleurs nous interpellent ; et notre effort peut sembler dérisoire en face du malheur des enfants. Et nous n'avons pas bonne conscience... »

« Mais pour des enfants abrutis par la violence, tirés hors d'eux-mêmes par la force fascinatrice des médias qui montrent les atrocités comme un spectacle, n'oublions pas que la poésie est également une arme et qu'elle met au bout de nos doigts, dans les mains de nos enfants et dans leur gorge, tous les songes de l'imaginaire, toute la présence du monde réel, et nous empêche de ce fait et peut les empêcher de dormir, et nous conduire ensemble à refuser l'intolérance et à agir. »

Jacques Imbert



- Théâtre
- Musique
- Jeux et jouets
- Articles pour fêtes
- Activités manuelles

Catalogues gratuits sur demande



69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30



Pour vos problèmes de

**CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE**

des DIAPPOSITIVES, FILMS, PHOTOS, DISQUES, COURS, DOCUMENTS DIVERS, nous fabriquons des articles de classement en matière plastique

« PLASTICLASS »

(en dossiers suspendus ou albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :
Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande
**DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél. : 527-56-19**

SUPER CAMPUS BARTHE

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE
DE L'AUDITION EN UN POINT PRECIS

*Puissant, solide, musical, spécialement
conçu pour les enseignants*



42 x 33 x 16 cm
6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement
Ets J.-D. BARTHE, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS

A l'intention de vos élèves une enquête éducative sur l'eau



L'eau est un des éléments les plus indispensables à la vie. Vous êtes déjà nombreux à en avoir pris conscience qui depuis plusieurs années étudiez ce thème avec vos élèves. C'est pour répondre à ce besoin d'information et pour vous aider dans votre rôle d'éducateur que la société des eaux minérales d'Evian vient d'éditer à votre intention un document intitulé :

"Enquête sur l'eau de boisson"

Ce document non publicitaire⁽¹⁾ est constitué de trois supports :

1. -Un dossier "le droit à l'information" sur l'ensemble des produits de la société et les questions qu'ils posent servant de base documentaire aux enseignants⁽²⁾.
2. -Six fiches d'enquête destinées à guider la recherche personnelle des élèves, sous la conduite de leur professeur, retraçant le cycle de l'eau dans la nature, sa composition, sa filtration, son transport, ses contrôles, son importance pour la santé.
3. -Douze diapositives illustrant les fiches.

Le service relations consommateurs de la société des eaux minérales d'Evian - 104, Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Seine - vous le fera parvenir contre la somme de 15 francs en timbres-poste, jointe à votre demande, pour frais de tirage et de port (premier tirage limité à 1000 exemplaires).

⁽¹⁾ S'adressant plus spécialement aux enfants des C.M., 6^e et 5^e.

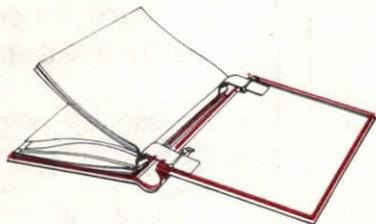
⁽²⁾ Ce dossier, réalisé à l'intention des Organisations de Consommateurs, des journalistes et spécialistes de la nutrition, peut être envoyé seul sur simple demande.

*reliez vous-même
votre collection*

l'éducation

a fait fabriquer à votre intention des
reliures

brevet "Relbrid"



élégantes simples solides maniables

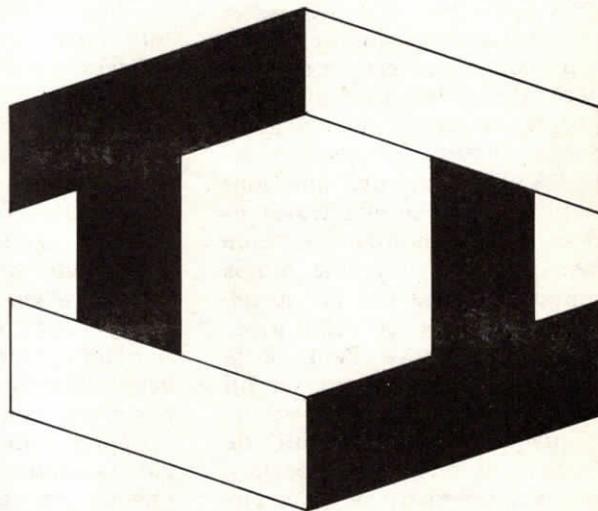
couvertures en toile bleue frappées au dos de notre titre

l'éducation

en vente 2, rue Chauveau Lagarde - 75008 Paris

45 F (port payé*) pour la France
50 F (port payé*) pour l'étranger

Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution par avion, nous consulter



GROUPE THOMSON

Un groupe industriel français
de taille internationale

173 boulevard Haussmann - 75360 Paris Cedex 08 - Tél. : 561.96.00
Télex. ELIHU PARIS 650143 F.

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un guide

Connaître le b-a ba de l'Afrique de A à Z, c'est ce que permet le guide politique publié en deux volumes de poche dans la petite collection Maspero sous le titre **Les 56 Afriques**. L'auteur, Frank Tenaille, s'est efforcé d'apporter les éléments essentiels caractéristiques des cinquante-six pays africains qui sont présentés par ordre alphabétique. Un bref historique de chacun d'eux, où la part du colonialisme est exposée de manière critique et sans complaisance, permet une idée actuelle de leur situation politique et économique dans l'Afrique d'aujourd'hui. Les chiffres dressent un tableau concret de la situation et une bibliographie de « l'essentiel » aidera utilement ceux qui veulent aller, comme le souhaite Frank Tenaille, « au-delà des simplifications et des mystifications ».

un centre de ressources

Pour la poésie à l'école. C'est à l'initiative du CDDP de Privas, en Ardèche, que l'on doit l'ouverture de ce Centre de ressources et d'initiatives en collaboration avec le Centre Alain-Borne et « Poésie - Spectacle » dont le président fondateur est Paul Vincensini. Grâce à l'envoi gracieux de recueils et de textes (à expédier en port dû au CDDP, rue de la Recluse, BP 713, 07007 Privas) par tous ceux qui les possèdent ou les écrivent, mais aussi d'ouvrages

et de revues de poésie indispensables à la formation des maîtres, de la maternelle aux classes terminales, le Centre espère rapidement constituer un fonds opérationnel. Un catalogue avec mise à jour trimestrielle sera mis gratuitement à la disposition des enseignants et éducateurs intéressés à la promotion de la poésie. Le Centre pourra regrouper et passer commande d'abonnements avec rabais. Des fiches de lecture, produites par une équipe pédagogique, seront incluses au catalogue et pourront être diffusées par le réseau national CNDP, CRDP, CDDP. A l'heure actuelle, le Centre a rassemblé près d'un millier d'ouvrages poétiques ; il n'attend plus que les vôtres !

deux livres

La liberté, c'est quand on rentre à la maison et qu'on mange des cerises ! Cette réflexion d'une petite fille grecque exilée en Bulgarie durant la seconde guerre mondiale montre que le paradis de l'enfance, normalement protégé par l'amour familial et entretenu par des bonheurs simples, se trouve constamment brisé par les agressions du monde adulte. Ce cri du cœur d'une enfant martyre figure, parmi bien d'autres provenant de relations écrites ou de témoignages oraux recueillis par l'auteur, dans le dernier ouvrage de Peter Townsend : **La guerre aux enfants** (Laffont, 372 p.). S'étant mis au service d'une cause irréprochable, on aurait mauvaise grâce

à reprocher à l'écrivain la méthode suivie. D'ailleurs, la multiplicité des témoignages, assez disparates dans le temps et dans l'espace, parvient finalement à renforcer la thèse soutenue, à savoir que malgré ce qu'on en dit, jamais, à aucune époque plus qu'à la nôtre, l'enfance n'a été autant en péril. Une vérité brûlante : les enfants sont l'avenir du monde et cependant nous ne cessons de les tuer.

En matière d'architecture, le « retour à la terre » s'est amorcé. Aujourd'hui on ne saurait le considérer ni comme un archaïsme ni comme une utopie. Une équipe de Grenoble, composée de quatre architectes et d'un ingénieur, membres du Centre de recherche et d'application de la Terre (CRA - Terre), nous le prouve dans un dossier intitulé **Construire en Terre** (Editions Alternative, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris — 274 p.) où ils livrent le fruit de leur expérience, de leurs essais, d'un savoir appris sur les chantiers. Publié avec photos, schémas et plans à l'appui, ce « manuel » s'adresse aux constructeurs amateurs sensibles à des critères de choix d'ordre technologique, économique et climatique. Il sera sûrement bien accueilli par les élèves des classes techniques qui, habitant le béton, s'y sentent mal à l'aise et rêvent de l'adobe grecque ou du pisé romain, deux mots qui, ainsi que beaucoup d'autres termes, se trouvent explicités dans le glossaire figurant à la fin du volume.

on modifie

■ **L'ORGANISATION de la direction des Ecoles** au ministère de l'Education (arrêté du 5 novembre 1979 - B.O. n° 42).

■ **LE REGIME du congé post-natal**, pour la mère ou le père (décret du 17 octobre 1979 - B.O. n° 42).

on fixe

■ **LE NOMBRE** des étudiants de première année du **premier cycle des études médicales** ou odontologiques autorisés à poursuivre leurs études en médecine ou en odontologie à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 1979-1980 (arrêté du 8 octobre 1979 - B.O. n° 42).

■ **L'ORGANISATION** des épreuves théoriques de l'examen du certificat d'aptitude

à l'éducation des enfants et adolescents déficients ou inadaptés pour la session de 1980 qui se déroulera le **16 juin 1980** (arrêté du 29 octobre 1979 - B.O. n° 42).

■ **LE CALENDRIER des stages d'organisation, d'informatique et de management** pour l'année 1980 (circulaire du 14 novembre 1979 - B.O. n° 42).

on réorganise

■ **LA FORMATION PEDAGOGIQUE en école normale nationale d'apprentissage** des professeurs de collèges d'enseignement technique stagiaires (circulaire du 31 octobre 1979 - B.O. n° 42).

on crée

■ **UN COMITE** technique paritaire de trente membres au **ministère des Univer-**

sités (arrêté du 16 novembre 1979 - B.O. n° 42).

on organise

■ **DES CONCOURS** en vue de pourvoir un certain nombre d'emplois de **professeurs des universités** (arrêté du 28 septembre 1979 - B.O. n° 42).

on précise

■ **LES MODALITES** générales d'application des lois des 17 juillet 1978 et 11 juillet 1979 en ce qu'elles concernent les **modalités d'accès aux documents administratifs**.

Il est notamment précisé que « toutes les directives, instructions ou circulaires des rectorats et des inspections académiques devront être désormais publiées » au recueil des actes administratifs des différents départements et qu'il conviendra « de procéder, dans chaque rectorat et inspection académique, au recensement et à la signalisation des documents (rapports, études, comptes rendus, procès-verbaux, décisions) pouvant être communiqués ».

(Circulaire du 14 novembre 1979 - B.O. n° 42).

■ **LE TAUX** des vacances horaires allouées aux personnes étrangères à l'administration appelées à participer au fonctionnement des **centres de promotion sociale** (arrêté du 17 octobre 1979 - B.O. n° 42).

■ **LE REGIME** de rémunération des personnels rémunérés sur le budget des lycées et collèges pour le fonctionnement des **centres de promotion sociale et les centres de formation d'apprentis** (décrets du 17 octobre 1979 - B.O. n° 42).

■ **LE REGLEMENT** de l'examen en vue de l'obtention du brevet professionnel de **préparateur en pharmacie** (arrêté du 30 octobre 1979 - B.O. n° 42).

■ **LES AVANTAGES** accordés à certaines catégories de femmes en ce qui concerne **l'accès aux emplois publics** : mère de trois enfants et plus, veuves non remariées, etc. (circulaire du 16 octobre 1979 - B.O. n° 42).

la réforme du CNRS

Dans son n° 39 du 1^{er} novembre, le **Bulletin officiel** a publié trois décrets datés du 10 septembre dernier et consacrés à la réforme du Centre national de la recherche scientifique : organisation générale, régime financier, composition du Comité national.

Au moment de leur publication, ces décrets ont suscité de vives réactions des personnels du CNRS, appuyés par les syndicats affiliés à la Fédération de l'Education nationale et à la CGT. Une manifestation de protestation a eu lieu devant le Collège de France, le 14 septembre dernier.

Pour le ministère des Universités, les nouveaux décrets auront pour effet de déconcentrer la gestion du Centre et cela essentiellement par le renforcement du Conseil d'administration et notamment les pouvoirs donnés à son président. Ce Conseil d'administration, à large dominante scientifique, ne comprend plus de membres élus par le personnel ; il aura la charge de déterminer la politique scientifique du pays. Son président — le président du CNRS — est nommé par décret du ministre parmi les personnalités du monde scientifique.

La direction proprement dite du Centre est confiée à un directeur général nommé par décret assisté d'un secrétaire général, de directeurs scientifiques et de conseillers scientifiques.

Le Comité national de la recherche scientifique est composé de sections spécialisées correspondant aux différentes disciplines. Il émet des avis sur l'activité des chercheurs et la qualité des recherches.

Les personnels soulignent que la réforme des instances consultatives a abouti à la disparition du directoire, émanation de l'ancien Comité national où le personnel était représenté, et à son remplacement par deux organes nouveaux, un Comité scientifique consulté par le directeur général sur les orientations scientifiques de l'établissement et un Comité consultatif des personnels qui donnera seulement des avis sur les problèmes généraux du personnel.

De l'avis de nombreuses personnalités scientifiques, la réforme risque de renforcer la tutelle du ministère des Universités sur les activités du CNRS.

vous avez la réponse

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

CAP

J'aimerais être renseigné sur le certificat d'aptitude professionnelle (préparation, débouchés, examen). Pouvez-vous m'indiquer une documentation qui traite de ce sujet ?

Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) est généralement pris en considération par les employeurs comme une formation sérieuse et certaines conventions collectives font référence à ce diplôme pour la classification au moment de l'embauche.

Les spécialités du CAP sont très nombreuses. Vous en trouverez la liste dans les centres d'information et d'orientation (CIO) ouverts dans de nombreuses villes ; vous pouvez aussi demander une documentation aux délégations régionales de l'ONISEP au chef-lieu d'académie. Les emplois auxquels conduisent les CAP sont très variés dans le secteur industriel (mécanique, électricité, bâtiment, etc.), dans le secteur économique (emplois de bureau, commerce, banque, etc.), et dans le secteur dit des services (coiffeur, cuisinier, employé d'hôtel, etc.).

A l'heure actuelle, la préparation du CAP est assurée en général en trois ans et intéresse dans ce cas les élèves âgés d'au moins quatorze ans qui entrent au lycée d'enseignement professionnel. Mais les candidats au CAP peuvent être aussi des élèves

réorientés en cours d'études ou des jeunes gens ayant préparé leur CAP par la voie de l'apprentissage artisanal ou dans un centre de formation d'apprentis.

L'examen du CAP comprend des épreuves pratiques et des épreuves écrites et orales, éventuellement des épreuves facultatives. Le Centre national de documentation pédagogique et les CRDP dans les diverses académies offrent au public des brochures détaillées sur les programmes d'études et les épreuves des principaux CAP.

BELC

Un de mes amis, professeur en Amérique latine, m'a parlé du BELC. J'aimerais savoir quelles sont les missions de cet organisme ?

Le BELC (Bureau pour l'enseignement de la langue et de la civilisation française à l'étranger) constitue une section du Centre international d'études pédagogiques de Sèvres, établissement rattaché à l'INRP.

Le BELC est situé 9, rue Lhomond, Paris 3^e (tél. : 707-42-73). Il a pour rôle de contribuer à l'amélioration et au développement de l'enseignement du français hors de France. Pour cela, il couvre différentes branches d'activité : recherches sur l'application des sciences de l'éducation et du langage au perfectionnement des méthodes d'enseignement du français langue étrangère ; élaboration d'ensembles pédagogiques (manuels, matériel didactique) conformes aux conclusions de ces recherches ; formation, recyclage et information de professeurs français et étrangers ; publication et diffusion de la revue **Le français dans le monde**, de journaux scolaires (**Feu vert**, **Passe-partout**, **Quoi de neuf**), de méthodes d'enseignement du français (**Frère Jacques**, **Pierre et Seydou**) et d'ouvrages pour l'information et le perfectionnement de professeurs de français.

actions de soutien

Pourriez-vous m'indiquer quelles peuvent être actuellement les différentes modalités des actions de soutien aux élèves en difficulté dans les collèges ?

Une réponse ministérielle à une question écrite apporte les précisions que vous souhaitez connaître.

Trois heures hebdomadaires : une heure en français, une heure en mathématiques, une heure en langue vivante sont prévues en classe de sixième et de cinquième à l'intention des élèves en difficulté par les arrêtés du 14 mars 1977 et du 26 janvier 1978 relatifs respectivement aux horaires et effectifs des classes de sixième et cinquième. En quatrième, depuis la rentrée de septembre 1979, et en troisième à partir de la rentrée de 1980, des actions de soutien doivent s'accomplir sans forme de pédagogie différenciée dans les trois disciplines indiquées. En outre des actions complémentaires de soutien peuvent être organisées et prendre des formes variées dans le cadre de l'autonomie pédagogique des établissements, telles que l'adjonction aux heures prévues de soutien d'un enseignement complémentaire en français et, si nécessaire, en mathématiques et en langues vivantes, l'organisation d'un groupe distinct en français pour la totalité de l'horaire si l'effectif le permet ou bien la mise en place, pour les élèves qui manifestent des lacunes graves, de groupes à effectifs réduits confiés aux maîtres les plus expérimentés. Il appartient aux recteurs d'effectuer la répartition des moyens qui leur sont alloués à cet effet, en tenant compte de la situation particulière des établissements. Cette attribution doit favoriser, dans la mesure du possible, les établissements recevant des élèves spécialement démunis et en difficulté. Les méthodes pédagogiques seront adaptées aux besoins individuels des enfants.

René Guy

le "métier" de parents

C'était le titre de notre numéro spécial du 22 novembre. Toujours dans l'optique des préoccupations des parents, nous vous présentons ici trois livres qui traitent de leurs relations, à différents niveaux, avec le système scolaire.

Emmy Tedesco

Des familles parlent de l'école

Casterman, 186 p., coll. « E3 ».

Quoique hétérogène, puisqu'elle rassemble des ouvrages théoriques, des relations d'activités, des études prospectives, des enquêtes, voire des essais, cette collection — désormais assise et connue — n'est jamais hétéroclite. Les 3 « E » qui lui servent de dénomination pourraient être le sigle d'une devise comme : « Être essentiellement éclairante », c'est-à-dire aborder avec lucidité et rigueur un problème et fournir à son sujet des perspectives pour modifier une pratique et nourrir une réflexion.

Se focalisant sur l'image de l'école dans l'esprit des parents, Emmy Tedesco a réalisé une enquête, scientifiquement irréprochable, dont elle nous livre ici les résultats commentés. Cette enquête est très révélatrice des rapports existant entre l'école et les milieux populaires constitués par des couches sociales exclues d'un système où leur parole est si peu entendue qu'ils n'interviendront qu'exceptionnellement.

Ces résultats doivent être pris en compte dans tout projet visant à une transformation de l'école et de la société, sous peine de complet échec.

Annie Decroux-Masson

Papa lit, maman coud — Les manuels scolaires en bleu et en rose

Denoël, 160 p.

Les manuels enseignent la grammaire, les mathématiques ou la lec-

ture. Cela on le sait, mais on sait moins qu'ils diffusent et valorisent une image du monde social. De cette image, l'auteur a retenu celle de la division sexuelle du travail et des responsabilités : le résultat qu'elle expose de son enquête empirique est consternant. La femme est presque toujours représentée comme mère de famille, ménagère, secrétaire, aide-ceci, aide-cela, jamais comme ingénieur, chauffeur d'autobus ou championne de course automobile : les manuels apprennent aux garçons à être comme leur père et aux filles à être comme certaines des mères n'acceptent plus d'être.

L'auteur dénonce ce scandale mais sans se prononcer sur un point : le monde du manuel doit-il être représentatif du monde réel ou doit-il aider à transformer le monde ? Le problème renvoie, au-delà de la pédagogie, à la déontologie même de l'enseignement. Signalons à Annie Decroux-Masson, en guise de témoignage de solidarité, cette perle rencontrée dans le **Dictionnaire du français contemporain spécial enseignement** : « Arrière-train : (pop) Partie postérieure de l'homme et surtout de la femme. »

Décidément, les femmes ont raison de vouloir faire le ménage dans les

outils pédagogiques.

Joël Boudin

Vos enfants à l'école, au collège, au lycée

Technique et Vulgarisation, 304 p.

Destiné essentiellement aux parents qui trouvent avec difficulté la réponse précise aux multiples problèmes qu'ils se posent à l'égard de leurs enfants, depuis l'entrée en maternelle jusqu'à la fin du lycée, ce « guide pratique de la scolarité » mérite pleinement son appellation. Guide, il l'est en effet dans la mesure où il aborde progressivement les questions d'ordre scolaire et les traite non seulement sous l'angle pédagogique, mais aussi administratif, relationnel, financier et juridique. Pratique, l'ouvrage de Joël Boudin l'est aussi, sans conteste, car chacun des chapitres résulte d'une même conception matérielle : délaissant les longs développements, l'auteur fournit des renseignements précis, répond aux questions-clefs, renvoie à d'autres paragraphes du volume, propose des bibliographies sur le sujet.

Bref, cet ouvrage, outre son information nourrie et parfaitement actualisée, a le grand avantage d'être d'une consultation aisée (même s'il ne possède pas d'index terminal) et d'une lecture claire, aérée, émaillée de graphiques, tableaux et organigrammes éloquentement économes.

... et quelques autres

Philippe Bruillet, Odile Limousin et Jean-Roger Fontaine

Les métiers autour de l'enfant

Hachette, coll. « I.N.F. », 190 p.

Cet ouvrage, axé sur les nombreuses professions qui s'intéressent à l'enfant, les présente regroupées en quatre chapitres : les métiers de l'enseignement ; ceux de l'animation et des loisirs ; ceux du secteur

social ; enfin, ceux du secteur médical et para-médical.

Pour chacun d'eux il en esquisse les caractéristiques principales, que certains pourront, ici ou là, trouver sommaires, mais qui constituent davantage des préliminaires informatifs que des panoramas exhaustifs. C'est un mode d'approche conçu pour les parents et les jeunes désireux de se faire une première idée

de telle ou telle profession. On ajoutera que ces « portraits » se trouvent complétés, au fil des pages, par des renseignements portant sur la formation, les débouchés et les spécialités de chacun des métiers évoqués. Aux métiers « courants », pour lesquels aucune formation n'existe, tel le marchand de jouets, s'ajoutent des professions très spécialisées, comme celle de l'orthoptiste, dont on peut ignorer l'existence mais qui combat le strabisme en rééduquant ses jeunes patients.

Le dernier chapitre rassemble des renseignements pratiques concernant les secteurs envisagés. L'information est complète, fournie avec des adresses précises, tant en ce qui concerne la France que les pays francophones. On y trouvera aussi des indications bibliographiques : livres et revues.

Métiers pour les garçons

Néret, 84 p.

Ce nouveau guide répertorie les métiers accessibles après des études courtes. Il est donc le complément du **Guide Néret des carrières** déjà signalé ici, lequel est consacré aux métiers situés en fin d'études professionnelles supérieures.

L'ouvrage présente un certain nombre de secteurs d'activités intéressant tous les jeunes qui se tournent, dès après le BEPC, soit vers un brevet d'études professionnelles ou un certificat d'aptitudes professionnelles (études en deux années), soit vers un brevet de technicien (études en trois années). Quinze grandes rubriques regroupent les débouchés possibles à l'issue des formations et, pour chacune d'elles, indiquent la nature des études dispensées et précisent les écoles qui y préparent.

Ce guide qui, souhaitons-le, sera rapidement complété par un fascicule traitant, au même niveau, des métiers ouverts aux jeunes filles, sera très utile aux jeunes, aux parents, à toutes les personnes se préoccupant d'orientation. (On peut l'obtenir en le commandant directement aux éditions Néret, 23, rue de Chabrol, 75462 Paris Cedex 10 - franco : 30 F).

François Chevassu et Odile Limousin Les métiers de l'audiovisuel

Hachette, 210 p.

Extrêmement divers et dépendant de techniques en constante évolution, les métiers de l'audiovisuel sont « à cheval » entre l'abstrait et le concret, entre la création intellectuelle et le travail manuel. Les présenter n'est pas chose facile, d'autant que le prestige qui les entoure aux yeux du public dissimule les conditions réelles de leur exercice.

François Chevassu et Odile Limousin ont aisément surmonté ces difficultés : leur livre est une réussite incontestable. Clair, précis, dense dans ses informations, il est aussi d'un « contact » agréable grâce à sa présentation et à son illustration, et sa lecture permet de situer ces métiers dans des ensembles tels que l'art, la communication, les médias. Une introduction vivante aux métiers de l'audiovisuel en même temps qu'un instrument d'information sur le plan de l'orientation professionnelle.

Anne-Marie Raimond

Ces merveilleux fous de la vocation

Robert Laffont, 236 p.

Il y a vingt ans naissait la Fonda-

tion de la vocation. Durant deux décennies, le jury a examiné de nombreux dossiers et attribué une bourse à quelque cinq cents d'entre ces candidats, permettant d'encourager décisivement le talent naissant, la foi et le courage.

L'ouvrage d'Anne-Marie Raimond relate l'aventure de vingt-deux lauréats, parmi lesquels beaucoup, ayant pu réaliser leurs ambitions, sont devenus aujourd'hui des spécialistes avertis ou des artistes connus. C'est ainsi le cas pour le spéléologue Michel Siffre ; pour Alain Bougrain-Dubourg et Jean-Paul Steiger, défenseurs de la nature et de la vie sauvage (nous avons rendu compte de leurs ouvrages en ces colonnes) ; pour l'écrivain Claire Gallois ; la vulcanologue Katia Krafft ; le paléontologue Yves Coppens, etc.

Ce que laisse fort bien entendre ce livre, au-delà du récit de ces réussites, c'est que la carrière des autres lauréats de la Fondation, pour être moins connue du grand public, n'en est certainement pas moins accomplie. A travers ces textes, ce livre-témoignage se veut aussi l'inspirateur de nouvelles candidatures.

Notes de lecture établies par
Jacques Chevallier, Pierre Ferran
et François Mariet.

à propos de dyslexie

Ma note de lecture, parue dans notre n° 400, page 19, à propos de **Comment dépister une dyslexie chez le petit écolier**, m'a valu du courrier. Si je ne puis répondre à chacun des lecteurs, qu'il me soit permis de lever ici quelques équivoques :

- Je n'ai pas cru nécessaire de reprendre, à propos de cette brochure, les réserves et les critiques développées lors du compte rendu d'un ouvrage plus important et bien antérieur ;
- comme bon nombre de neurologues généticiens, le Pr Debray-Ritzen considère en effet que l'intelligence et le psychisme enfantin sont surtout les fruits des codages génétiques. On voudra bien reconnaître que ma note, en dépit de son caractère succinct, expose les conceptions de l'auteur mais ne fait pas leur apologie ;
- il y a lieu de distinguer, bien entendu, entre les causes et les conséquences de la dyslexie. J'ai porté un jugement uniquement à propos des conséquences, et seulement à propos de « certaines conséquences ». Au niveau des causes, il ne semble pas faux d'affirmer qu'aucune méthode n'est encore parvenue à démontrer ce rôle prééminent du patrimoine génétique ;
- dont acte en ce qui concerne le dernier paragraphe. Mes correspondants ont raison de dire que sa conclusion est génératrice d'ambiguïtés.

Pierre Ferran

le calendrier des Postes

Entre autres choses, l'année nouvelle se caractérise par un nouveau calendrier, aussi est-ce l'occasion d'étudier, dans le cadre des activités d'éveil, ce système de division du temps. Cette étude peut être menée à tous les niveaux, du cours préparatoire au cours moyen, à condition, cela va de soi, que l'on adapte la démarche et les objectifs.

Parmi les sujets de travail qu'offre ce thème, il en est trois que nous retiendrons et que l'on peut aborder séparément dans une classe, selon les connaissances et l'intérêt des élèves : le calendrier actuel, les changements qui surviennent d'une année sur l'autre, l'histoire du calendrier.

L'étude du premier sujet se décompose en deux parties.

La première est consacrée au recensement de toutes les indications données par le calendrier et concernant le nombre de jours, de semaines, de mois, leur répartition, leurs noms et les abréviations correspondantes (le cas échéant), etc. Ce travail terminé, les enfants peuvent définir les principales caractéristiques du système en vigueur. Ils recherchent ensuite les renseignements annexes

qui sont, parmi les plus fréquemment rencontrés, les suivants :

- à chaque jour correspond un nom de saint (ou de sainte) ou une fête ou encore un événement historique comme la prise de la Bastille, le 14 juillet, ce qui implique quelques références à l'histoire ;
- sont indiquées sur certains calendriers les phases de la Lune, les marées, les heures du lever et du coucher du Soleil, car — et cela nécessite quelques explications de la part du maître — notre calendrier est en accord avec les principaux phénomènes astronomiques que l'on peut observer directement (ceux de la Lune et du Soleil) ;
- en face de chaque jour figurent parfois deux nombres dont les élèves auront à découvrir la signification (exemple : jeudi 15 novembre 1979 - 319 . 46 ; vendredi 16 novembre 1979 - 320 . 45) ;
- il arrive que soit signalée, au début de chaque mois, l'augmentation ou la diminution de la durée du jour, ce qui peut faire l'objet de calculs selon le niveau de la classe.

La seconde partie vise à une familiarisation avec l'utilisation du calendrier et à l'exploitation des ressour-

ces qu'il offre, notamment sur le plan des mathématiques. Exemple :

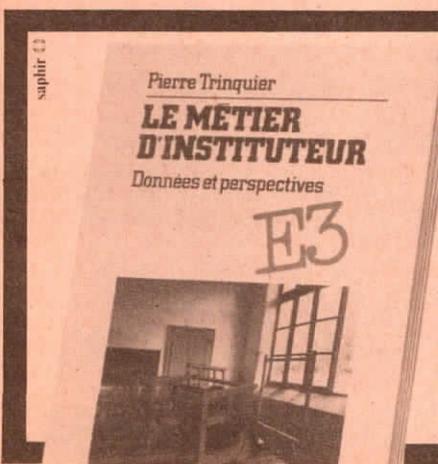
- retrouver et encercler une date donnée ;
- calculer le nombre de jours de vacances pour Noël, sachant qu'elles commencent le 21 décembre 1979 inclus et se terminent le 2 janvier 1980 inclus ;
- rechercher la dernière et la prochaine année bissextile ;
- classer les élèves de la classe selon leur âge à partir des dates de naissance, etc.

On peut clore cette étude par une comparaison des diverses sortes de calendriers que l'on trouve dans le commerce ou à la Poste et dont l'utilisation varie en fonction de la présentation.

L'étude du second sujet consiste essentiellement à retrouver, à partir de calendriers anciens, les changements qui se produisent d'une année sur l'autre. L'instituteur doit notamment amener les enfants à découvrir le décalage existant, décalage qui est d'un jour par an et de deux jours après chaque année bissextile. Suite à cela, on peut rechercher quel jour de la semaine tombait (ou tombera) le 1^{er} janvier 1972, 1974, 1977 ou 1981.

Quant au troisième sujet, l'histoire du calendrier, il nécessite quelques réserves, car on ne peut envisager une étude portant sur tous les calendriers qui ont existé. Il suffit de n'en retenir que deux ou trois, comme le calendrier républicain, le calendrier julien (solaire) ou le calendrier musulman (lunaire), mais tout dépend, là encore, de l'intérêt du moment ou des élèves. Ces derniers, avec l'aide de l'instituteur peuvent étudier, en un premier temps, le système de division du temps proposé par chacun d'eux (comment l'année est-elle divisée ? Quels sont les noms des principales divisions ? Comment calcule-t-on la date ? etc.) et rechercher, dans un second temps, des correspondances soit entre eux, soit avec le calendrier actuel.

Claire Méral



Quelles perspectives pour les instituteurs ?

Le métier d'instituteur change. Non seulement à cause des réformes qui se succèdent à un rythme répété, mais aussi, grâce aux progrès de la psychologie, de la psychopédagogie et de la pédagogie expérimentale. Pierre Trinquier - inspecteur départemental de l'enseignement - fait un bilan de la situation actuelle et trace les perspectives d'une évolution future. L'ouvrage se termine sur un exemple d'application directe des idées de l'auteur.
284 pages - Collection Orientations E3.

casterman

stages

■ **Formation destinée aux professeurs de langues**, du 17 au 21 décembre (trente-cinq heures au total). L'objectif de ce stage est de développer l'authenticité dans la communication. Son contenu : constitution d'un groupe et création d'une dynamique de groupe ; animation et rôle de l'animateur ; découverte de soi ; existe-t-il une seule méthode/méthodologie ? ; intérêt pédagogique de la vidéo. Frais de participation : 600 F (les repas et l'hébergement ne sont pas inclus dans cette somme). Nombre de stagiaires : dix à seize personnes. Pour renseignements complémentaires et inscriptions : Club international audiovisuel, 222, avenue du Maine, 75014 Paris. Tél. : 540-44-28 et 540-51-65.

■ **Pédagogie et jouet**. Organisé par le Centre national de formation loisirs promotion, ce stage de réflexion et de formation pratique sur les ateliers de fabrication du jouet, se déroulera du 22 au 24 décembre, au Centre familial de vacances de Savines-le-Lac. Au programme :

- **présentation du stage** : importance du jouet dans l'éveil de l'enfant ; les critères de choix d'un jouet ; les ateliers-jouets ; le comportement des enfants et des adultes dans ces ateliers ;
- **atelier pratique** : avec l'aide de formateurs, les stagiaires réalisent un jouet ; réflexions critiques et échanges sur les jouets réalisés ;
- **montage audiovisuel sur Les jouets réalisés par les enfants du monde**, exécuté par l'Unesco ;
- **connaissance et manipulation des différents matériaux** utilisés dans la fabrication des jouets ;
- **réflexion et psychologie appliquée** sur les rapports entre l'enfant, les jouets et son environnement ;
- **rôle et fonction de l'animateur** dans l'animation jouet.

Frais de participation : 450 F, comprenant l'hébergement, la nourriture et les frais pédagogiques. Renseignements et inscriptions : CNFLP, 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris. Tél. : 878-81-05.

■ **Animation et vie des groupes**. Ce stage est organisé par l'UFCV, du 26 au 31 décembre, dans le cadre de la préparation au CAPASE. Cette formation est ouverte en priorité aux animateurs socio-culturels, mais elle concerne également les enseignants et les travailleurs sociaux,

ainsi que toute personne ayant à connaître et à maîtriser les mécanismes et les lois qui régissent la vie des groupes. Frais de participation : 720 F. Des bourses peuvent être obtenues, en particulier pour les travailleurs disposant de congés-formation et les animateurs inscrits au cycle CAPASE. Renseignements et inscriptions : Délégation régionale de l'UFCV, 13, rue du 11-Novembre, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 37-27-06.

Cinéma

■ **Le ciné-club de la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris** propose, pour les deux prochaines semaines, les programmes suivants : les 12 et 13 décembre, **La belle et la bête**, film de Jean Cocteau et René Clément, avec Jean Marais, Josette Day et Michel Auclair (1946) ; les 19 et 20 décembre, **Zazie dans le métro**, de Louis Malle avec Catherine Demongeot, Philippe Noiret et Hubert Deschamps (1960). Les projections ont lieu le mercredi et le jeudi à 20 h 30 à l'adresse de la Cinémathèque : 11, rue Jacques-Bingen, Paris 17^e. Pour renseignements complémentaires : 924-03-79 et 924-03-86.

vacances

Pour les vacances de Noël, de multiples possibilités sont offertes :

■ **Arts et Vie** (39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15 - Tél. : 828-40-41) propose pour les familles : un séjour à **Confolant**, village auvergnat où à l'occasion du Jour de l'An, on sacrifie à la tradition du gui et du bal fouchtra ; de nombreux loisirs sont proposés : tennis, volley-ball, basket-ball, ping-pong, boules, etc. ; un séjour en Yougoslavie, à Dubrovnik, ancienne rivale de Venise, avec plusieurs excursions ; une semaine **Salzburg-Vienne**, aux sources du baroque et de la musique ; des voyages : **Thaïlande, Leningrad-Moscou, la Tunisie en Land-Rover** ; et enfin des séjours à la neige pour skieurs tous niveaux ; à Samoëns en Haute-Savoie formule chalets-hôtels, ou à Arinsal (Principauté d'Andorre) formule hôtel.

■ **La FNACEM** (Hôtel des Croisilles, 12, rue du Parc-Royal, 75003 Paris - Tél. : 277-54-00 et 55-00) offre des vacances

d'hiver en musique : un séjour de jeunes (8 à 17 ans) est programmé à Saint-Martin-en-Vercors avec musique et ski ; un séjour touristique et culturel pour adultes et jeunes (à partir de 14 ans) accompagnés des parents est proposé en Ukraine, du 22 au 30 décembre, avec la découverte de villes comme Kiev, Odessa, Yalta et Moscou ; plusieurs manifestations musicales permettront des contacts enrichissants avec des responsables de la vie artistique soviétique.

■ **A l'OCCAJ** (9, rue de Vienne, 75008 Paris - Tél. : 296-15-02), plusieurs formules de ski, pour tous les âges, sont offertes : Le Sappey, en Isère — pour les 6-10 ans ; Fond-de-France, en Isère — pour les 8-13 ans ; Grachen, en Suisse — pour les 12-15 ans ; La Foux-d'Allos, dans les Alpes de Haute-Provence — pour les 13-17 ans ; Autrans, en Isère — pour les 15-17 ans ; pour les plus de 18 ans, ski alpin à Lanslebourg (Savoie), ski de fond à Autrans et à Bellefontaine (Jura) ; pour les familles, Les Menuires (Savoie).

■ **Comitour** (1, rue Daunou, 75002 Paris - Tél. : 261-67-08 — ou 161, rue Saint-Honoré, 75001 Paris - Tél. : 260-38-55) invite aux voyages lointains : la Floride, la Louisiane, Haïti, les Caraïbes, les Bahamas. Différentes formules sont proposées : séjours, croisières. Sur place, des

toujours disponibles

ARTICLES ET DOCUMENTS
PUBLIÉS DANS
l'éducation
DE 1974 À 1977

64 pages 21 x 30 cm
12 F

Commandes à l'éducation
2, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris

CCP 31 680 34 F La Source

mini-circuits peuvent être raccordés aux autres séjours pour la Nouvelle Orléans ou Orlando, Disney World.

■ **Le Club des 4 Vents** (1, rue Gozlin, 75006 Paris - Tél. : 329-60-20 — ou 10, rue des Marronniers, 69002 Lyon - Tél. : (78) 37-25-69) propose **des séjours de ski**, pour les 8-10 ans, à Evolène en Suisse, pour les 9-13 ans à Seyne-les-Alpes. **Des vacances à l'étranger** sont également organisées, sous la forme de séjours **sans cours** en famille, en Allemagne à Altusried, petite ville de Bavière, pour les 13-17 ans, et en Espagne, à Valence, pour les jeunes à partir de 16 ans.

■ **L'Auberge de jeunesse** de Damigny, dans l'Orne (Tél. : (33) 29-00-48) propose Noël et la Saint-Sylvestre à cheval. Trois formules sont offertes : stages d'équitation de six jours avec réveillon ; week-end équestre de Noël ou de la Saint-Sylvestre ; séjour réveillon avec activités libres : location possible de bicyclettes, promenades en forêt, équitation, ping-pong.

■ **La Bessanaise - Centre-école de ski de fond** (73480 Bessans - Tél. : (79) 05-05-15) propose des séjours de découverte, d'initiation ou de perfectionnement au ski de fond, sur des pistes de 1 à 30 km, entretenues en permanence, à 1 750 m d'altitude.

■ **Philippe Allibert**, guide de haute-montagne (10, place Charles-Dullin, 38100 Grenoble - Tél. : (76) 25-70-10) offre, du 26 au 30 décembre, le tour du Vercors en ski nordique.

■ **L'Association pour la pratique des sports de plein air** (17, place La Fayette, 43100 Brioude - Tél. : (71) 50-00-70 de 14 à 18 heures) offre des vacances d'hiver avec ski nordique dans le Cézallier, en Auvergne. Le centre d'accueil est aménagé confortablement dans une ancienne ferme de montagne. Trois formules possibles : séjours, week-ends, raids pour des individuels ou des groupes.

■ **La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente - Service national vacances** (7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03 - Tél. : 277-11-40) dispose encore de **séjours de neige** dans les centres suivants : Aubrac (Aveyron) pour les 6-12 ans et les 18-20 ans ; Ancelle (Hautes-Alpes) pour les 6-14 ans ; Saint-Pierre d'Entremont (Isère) pour les 8-12 ans ; Cluses (Haute-Savoie) pour les 9-14 ans ; Le Collet d'Allevard

(Isère) pour les 10-13 ans ; Lente (Drôme) pour les 11-15 ans ; Laguiole (Aveyron) pour les 13-16 ans ; Ovronnaz (Suisse) pour les 14-17 ans. Un séjour au poney-club de la Source dans l'Yonne est offert pour les 10-14 ans. Pour les familles, également des séjours de neige dans les centres d'Arèches (Savoie), Vic-sur-Cère (Cantal), Guillestre-Ceillac (Hautes-Alpes), Cauterets (Hautes-Pyrénées), La Massana (Principauté d'Andorre), La Bresse (Vosges) et des **voyages** : huit jours en Grèce ; circuit de huit ou treize jours en Turquie, une semaine à Rome.

■ Pour tous renseignements ou inscriptions à ces différents voyages et séjours, il faut s'adresser à chacun des organismes cités.

loisirs

■ **Des visites guidées sont organisées, durant les vacances de Noël**, par le musée des Arts décoratifs, pour les enfants de 5 à 12 ans. Au programme : décidez vous-mêmes un papier cadeau avec des motifs que vous chercherez à travers le musée ; une crèche en verre filé du XVIII^e siècle ; poupées et maisons de poupée du XIX^e siècle ; une chocolatière en argent du XVIII^e siècle raconte son histoire ; mon portrait, ton portrait, leurs portraits (exposition « La famille des portraits »). Les enfants exécuteront des dessins (il est recommandé d'apporter des crayons de couleur) au cours de chaque visite (durée : une heure). Frais de participation : 6 F. Pour recevoir le programme détaillé et pour tous renseignements : Union centrale des Arts décoratifs, Pavillon de Marsan, 107-109, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-32-14.

notez aussi

■ **La Chambre de commerce et d'industrie de Paris organise deux niveaux d'examens de français des affaires**, à l'attention des étrangers de toutes nationalités désireux de valoriser leur connaissance de la langue française dans l'environnement économique et commercial. Ils se dérouleront en janvier 1980 : épreuves écrites le 8 janvier ; épreuves orales le 28 janvier. Pour tous renseignements et inscriptions : Chambre de commerce et d'industrie de Paris, 14, rue Chateaubriand, 75008 Paris. Tél. : 561-99-00.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastlé, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Valls.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adellis.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michæla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Geneviève Lefort, François Marlet, Jerry Poczar — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négroni, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Lazine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.



enfants

voici les fêtes

Oui, bientôt Noël
et le Jour de l'An,
les vacances, le temps
des loisirs
et des cadeaux...
Comme chaque année,
nous nous proposons
de vous faire
quelques suggestions.
Commençons
cette semaine
avec un choix
de beaux livres illustrés,
albums de découvertes
de toutes sortes
pour enfants sages
ou curieux.

DANS *L'Alphabet d'Albert*, illustré en couleurs par Lionel Koechlin (Editions Jannink, 32 p.), la reconnaissance des lettres repose sur une dimension créative et constitue une première approche poétique de la lecture. Avec *Chiffres en friche*, Agnès Rosenstiehl a inventé un « livre des nombres » dans lequel l'image polysémique fournit maints exemples à l'appui des chiffres présentés en « universel », en « romain », en « arabe » et en chinois (Larousse, 48 p.), cependant qu'Yvette Pitaud, Waskar Amaru et plusieurs autres illustrateurs se sont complus à dessiner, avec grâce et humour, des mots ou de petites phrases à partir de scènes se passant *Dans la maison* (Editions de l'Amitié, coll. « Animalier », 22 p.).

Dans un ouvrage de lecture courante, *En vacances, les copains!* de Résie Pouyanne (Eugène Belin, 80 p. ill.), nous allons retrouver, au cours de vingt-huit saynètes, seize filles et garçons que Gerda Muller nous présente dès la première double page. Au cours de leurs aventures, d'autres enfants se mêlent parfois à nos petits amis, mais vous reconnaîtrez toujours ces derniers grâce aux portraits de Gerda Muller.

Aimez-vous les comptines ? En voici

de printanières, dans l'album *Tra-la-la-la* (Nathan, 28 p.) dues à Micheline Bertrand et merveilleusement illustrées par Libuse et Josef Palecek. Et d'autres, goguenardes, dans *Histoire du petit garçon qui était une petite fille* (Magnard, coll. « Grand Carré », 28 p.). Cette histoire de Didier Harlem, imagée par Jean-Claude Luton, ne manque ni d'humour ni d'à propos. Elle fait intervenir le loup de nos anciens contes, un loup qui est certainement un parent proche de celui de Marcel Aymé, pour amener les jeunes lecteurs à comprendre un problème de notre temps : celui de l'égalité des sexes. Cet album a reçu le « Diplôme Loisirs Jeunes 1979 ».

Un manuel de savoir-vivre très sérieux et très ancien, c'est *La civilité puérile et honnête expliquée par l'Oncle Eugène* (Gautier-Languereau, 48 p.). En le lisant, vous verrez que nous avons oublié beaucoup de règles de politesse élémentaire ; les illustrations de Boutet de Monvel vous plongeront dans un monde vieux de plus de cinquante ans. Les deux manuels de savoir-vivre à l'usage des jeunes filles et jeunes garçons de Sesyle Joslin, illustrés par Maurice Sendak, sont, eux très humoristiques et vous amuseront beaucoup. Le premier s'in-

titre *Que dites-vous, cher ami ?* et le second *Que faites-vous, cher ami ?* (L'Ecole des Loisirs, ch. vol. : 50 p.). Les auteurs répondent à toutes les questions posées.

Maintenant, *Partons à l'aventure du matin jusqu'au soir !* Ce qui est tout un programme et le titre même d'un album où les histoires rimées de Marie-France Mangin se trouvent enchâssées dans les remarquables dessins de Satomi Ichikawa (Gautier-Languereau, 30 p.). On peut voyager de mille façons et nous allons le prouver : en Suède, il y a quelque cent ans, vivait Carl Larsson, peintre qui dessinait de façon extraordinaire ; l'album intitulé *Notre famille* (Bonnier, 34 p.) nous présente ses « tableaux de famille », avec un texte explicatif de Lennart Rudström ; album plein de charme, évoquant un temps disparu. Le dessinateur japonais Mitsumasa Anno a, quant à lui, réalisé un carnet de voyage, apparemment silencieux puisqu'il ne contient aucun texte mais combien séduisant et évocateur : il faut regarder lentement et feuilleter plusieurs fois *Le jour suivant...* (L'Ecole des loisirs, 48 p.) pour goûter la précision et la finesse du trait et s'apercevoir, chaque fois, qu'on avait négligé de voir quelques détails auparavant. Voyager dans le temps, c'est également observer avec soin chaque page du *Livre des locomotives à vapeur*, de Huck Scarry (Le Chat perché/Flammarion, 28 p.), ce qui nous permet de découvrir l'activité ferroviaire anglaise autour des années 1900. Et si le ciel était comestible ? On ne cesserait pas de s'enfoncer dans l'espace, comme dans *Les mangeurs de ciel* de Daniel Fano (Duculot, 26 p., ill.) !

Il est également possible de voyager avec Sophie, qui a pour amie Amanda la lionne ; toutes deux marchent sur l'arc-en-ciel comme sur un chemin et découvrent de merveilleuses forêts ; Harald Nordberg a écrit et dessiné deux nouveaux albums : *Sophie, Amanda et l'arc-en-ciel* et *Sophie, Amanda et le petit arbre* (Bonnier, ch. vol. : 30 p.). Sans aller jusqu'à fréquenter les lions, on peut avoir pour ami un chat sauvage. C'est le cas d'une petite fille dont Jacques Chessex imagine l'exemplaire histoire (à méditer par les adultes !) : *Marie*

et le chat sauvage (Grasset-Jeunesse, 24 p., ill. de Danièle Bour). Et la licorne ? Celle qui peuple les rêves d'*Alexis, le petit garçon qui n'a jamais marché*, un album très touchant de Marie-Claude Monchaux (Magnard, coll. « Grand Carré », 46 p.). Elle peut appeler les enfants et les conduire sur son dos jusqu'aux étoiles, ce qu'elle fit avec Raif dans *L'enfant qui croyait aux licornes*, d'Adam John Munthe et Elizabeth Falconer, dont les dessins sont un véritable enchantement (Gallimard, 32 p.).

Vous avez certainement lu et aimé *Jonathan le goéland*, de Richard Bach ; vous n'apprécierez pas moins l'histoire qu'il raconte dans *Ailleurs n'est jamais loin quand on aime...* Car, si vous désirez être auprès de ceux que vous aimez, n'est-ce pas tout simplement que vous y êtes déjà ? (Seghers, 48 p., ill. de Ron Wegen). Une illustration très originale d'Edith Barker accompagne le texte de Pierre Matthey dans l'album *La mer, un jour de grand vent*, où il est encore question d'un goéland (Fleurus, 32 p.). *Les fleurs magiques de Bernard Bouton*, c'est une histoire où la réalité et le rêve se mêlent : Carol Chapman en a écrit le texte et Steven Kellogg l'a très finement illustrée (Lotus, 30 p.).

« Tapis volant » est un titre très évocateur pour une collection de contes. L'humour et la facétie se rencontrent dans les trois premiers titres parus : *Le pays des 36 000 volontés* d'André Maurois, *Mythologie, mythologies* de Robert Beauvais et *Préhistoire de rire un peu* d'Alberto Moravia, ce dernier illustré par Puig-Rosado (Hachette, respectivement : 96, 128 et 64 p.). Pour de plus jeunes enfants, une autre série qui ne manque pas, non plus, d'humour, ni de tendresse et de charme, « Les contes du Dragon rose », avec les trois derniers titres de Stephen Cosgrove : *Capitaine Craddock*, *L'arbre aux rêves* et *Brin d'avoine* (Nathan, ch. vol. : 30 p., ill.).

Deux contes peu ordinaires, à présent : le premier, intitulé *Le réveil de Sophie*, a été imaginé et écrit en français et en béarnais d'Aspe par Robert Escarpit (Magnard, 30 p.). Histoire simple, malicieuse, de cœur et d'esprit... Histoire de faire penser

que la montagne, ce n'est pas seulement la station de ski où l'on va avec ses parents, mais aussi et surtout des existences de montagnards, qui ne sont pas tristes, qui parlent entre eux leur langue et qui savent aimer les animaux de plusieurs façons... Le second, c'est un conte musical avec, outre le texte et les illustrations, des dessins d'instruments de musique et des portées de notes ; il s'agit bien sûr de *Pierre et le Loup*, de Serge Prokofiev, illustré ici par Erna Voigt (Duculot, 28 p.).

Pour mieux connaître les très vieilles civilisations, voici un album consacré à *La Chine ancienne* (Gamma, coll. « Panorama des civilisations », 46 p., ill.), qui permet de découvrir les mœurs, les traditions, l'artisanat, les arts, les travaux et les jeux de ce monde antique d'où est née la Chine moderne. Voici aussi *On l'appelait Tempête*, de Colin Thiele : c'est la vie d'un petit garçon d'Australie, résidant entre la lagune de Coorong et l'océan Indien, et son amitié pour un pélican qu'il a apprivoisé qui nous sont contées ici (Flammarion, Albums du « Père Castor », 62 p., ill.).

Bernard Pierre, alpiniste et ami des enfants, évoque l'Himalaya qu'il connaît bien dans *Le petit Sherpa aux yeux bleus*, album dédié à Ang Pemba qu'il rencontra là-bas (Nathan, 28 p., ill.). Chez le même éditeur, Madeleine Aubert et les frères Isy-Schwartz ont trouvé en Polynésie un sourire qu'ils n'oublieront jamais : celui de *Mahiné, la petite Tahitienne* (34 p., photos couleurs). Le Danois Svend Otto S., pour sa part, a découvert au Groënland deux gosses de six ans, Inouk et sa camarade Naya, dont il raconte les aventures dans *Inouk et son chien* (Flammarion, « Le Père Castor », 24 p., ill.). C'est également au Groënland que « Wittou », comme l'appellent les Inouit, a rencontré Nanouk l'Eskimo, le meilleur chasseur d'Ammassadik. Inouit a dessiné des croquis de sa vie familière : le départ en kayak ; la chasse aux phoques ; l'intérieur de sa hutte avec, au premier plan, les enfants à demi nus jouant au « Kiawi » ou au « Noukit », des jeux de ficelles expliqués à la fin de l'ouvrage. Cela et les conversations avec Nanouk a fourni la

matière à un très bel et authentique album : *Nanouk l'Esquimo* (Seghers et Cuenot, 48 p., ill.), publié, selon le vœu de Nanouk, « afin qu'il fasse connaître la vie de mon peuple aux hommes blancs »...

D'une certaine façon, on ne guérit jamais ni de son enfance ni de ses premières découvertes. Celle qu'effectua Alain Bombard en 1952, seul dans son canot baptisé *L'Hérétique*, nous la connaissons tous parfaitement. Il a voulu, aujourd'hui, la raconter aux enfants. Certainement parce qu'il pensait à eux, aux siens en particulier, lorsqu'il accomplit cette expérience de survie volontaire sur la mer. Les jeunes liront avec intérêt ce récit qui s'intitule *Histoire du naufragé volontaire* (Nathan, 32 p.). Alain Bombard y narre très simplement son aventure : parti dans son bateau pneumatique, il parvint à s'alimenter et à s'abreuver, donc à survivre, contre toutes les idées courantes d'alors en la matière. Ce n'est qu'à la dernière page qu'il laisse entendre que l'exemple qu'il a donné permet aujourd'hui à tous les naufragés (involontaires) de tenir des jours et des jours en pleine mer. Samivel, qui a illustré ce récit, a dessiné à la fin du livre un poisson volant, symbole de ténacité, signe d'espoir en forme d'étoile...

Pour une première exploration de la Terre par l'image, voici *Mon premier Atlas illustré* (Hachette, 48 p.); cet ouvrage attrayant est susceptible d'éveiller, chez les jeunes, le goût de la découverte géographique. A sa suite, citons l'album *Notre planète la Terre* (Hatier, 118 p. ill.) au contenu réparti en six chapitres, d'un accès facilité par un copieux index.

Il est possible, aujourd'hui, d'avoir un regard très plongeant et très affiné sur la Terre : dans un album original, tant par le texte que par les illustrations qu'il rassemble, Aline et Marc Chabreuil traitent de *L'exploration de la Terre par les satellites* (Hachette, coll. « Des livres pour notre temps », 160 p., ill. couleurs); on y apprend pourquoi les satellites d'observation terrestre se trouvent au cœur des problèmes de la vie moderne et quels domaines ils touchent; ceux-ci sont des plus variés et ce livre constituera une véritable

révélation pour le lecteur.

Quittons maintenant la Terre. *Aujourd'hui l'astronomie*, par Jacqueline et Simon Mitton, de l'université de Cambridge (Technique et Vulgarisation, 98 p., ill.), se révèle comme l'introduction moderne à toute connaissance de l'Univers, que l'on découvre un peu plus chaque jour et que l'on connaît encore si imparfaitement! Après une étude du système solaire, un rappel des faits saillants de l'astronomie spatiale, l'exploration imagée nous emmène depuis les planètes proches jusqu'au lointain système extérieur, à travers les nébuleuses qui ressemblent à des flammes gazeuses sur la voûte céleste.

C'est un peu un voyage identique, mais plus simplifié pour que de jeunes enfants puissent y participer, que nous propose l'album *Le Soleil, la Lune, les étoiles* (Gamma, coll. « Mieux connaître », 28 p., ill.); cet ouvrage répond clairement à une vingtaine de questions telles que : « Qu'est-ce que la force d'attraction terrestre ? » ou « Combien y a-t-il d'étoiles dans le ciel ? ».

J'en ajouterai une seule, pour terminer : « Comment faire pour passer de bonnes vacances de fin d'année sans aller jusqu'à une autre planète ? ». Réponse : « En lisant tous ces livres sur la Terre ! »

Pierre Ferran

**Avec les livres,
les disques sont
les compagnons favoris
des jours tranquilles
au coin du feu.
En voici quelques-uns,
parmi une production
nombreuse
pour les jeunes,
de chansons à entendre
selon ses goûts
et son humeur.**

■ Le disque vedette, en cette fin d'année, est inévitablement le conte musical de Philippe Chatel, *Emilie jolie*, que l'auteur, l'un des meilleurs espoirs de la chanson actuelle, intitule joliment « le conte de fées du conte de fées ». Double album 33 tours avec

une distribution éblouissante que seule l'amitié de Chatel avec les grands pouvait réunir. Qu'on en juge : Robert Charlebois en lapin bleu, Julien Clerc en grand oiseau, Sylvie Vartan en autruche, Françoise Hardy en sorcière, Isabelle Mayereau en baleine de parapluie, Georges Brassens en hérisson, Yves Simon en petit caillou, Eddy Mitchell en loup, Alain Souchon en coq, Laurent Voulzy en âne, Louis Chedid en raton-laveur, Henri Salvador en conteur et, bien sûr, Philippe Chatel en prince charmant... Réunion exceptionnelle de chanteurs, pas toujours convaincants en jouant la comédie, mais l'album se feuillette agréablement sous les doigts d'*Emilie jolie* (RCA PL 37338).

■ La super-promotion qu'entraîne une telle affiche ne doit pas faire oublier les valeurs sûres et la qualité. Celles d'Anne Sylvestre dont il n'est plus besoin de présenter les productions remarquables à nos lecteurs. Elle nous donne un *Mercredisque géant* n° 2 sur le thème de « la rue, l'école, le square » avec un livret de chansons illustré par Biosca, et un *ABCDisque*

grand concours de l'éducation

Ne soyez pas impatients
nous disions-vous le 22 novembre
en vous annonçant
pour ce numéro
la liste des réponses exactes.

Mais, au cours du dépouillement
de vos bulletins-réponses,
nous est apparue la nécessité
— pour plusieurs épreuves —
d'établir des commentaires
sur certaines réponses-types
et sur le système
de notation adopté,
l'indulgence étant
la règle générale.

Ce long et minutieux travail
nous oblige à vous demander
une semaine supplémentaire
de patience...
et une indulgence réciproque !

géant n° 2 qui réunit trois aventures de la Petite Josette, illustrées par Pef et comportant un patron de l'héroïne en poupée (disques Anne Sylvestre 598065 et 598066 — distribution Barclay).

■ Un autre récidiviste est le chanteur helvétique Henri Dès qui vient de sortir un nouveau *Cache-cache* (volume 2). Un disque 33 tours bourré de refrains simples, frais et enlevés où l'humour fleurit sur chaque plage, et dont le premier, « L'ogre », donne le ton (disque Mary-Josée 900401).

■ James Ollivier, peu connu du grand public parce qu'il a choisi de chanter les poètes, nous livre coup sur coup deux 33 tours pour les enfants : *Chansons et poésies buissonnières : l'oiseau qui fait « tchack-tchack »* et *Chansons et poèmes bohèmes pour patapoufs*. Deux disques respectivement présentés par Luc Bérumont et Pierre Seghers. Grande qualité vocale et d'enregistrement, sans parler des textes où l'on découvre ou redécouvre Prévert, Paul Fort, Queneau, Verlaine, Desnos, Rimbaud, Claude Roy, Anne Vanderlove, Boris Vian, Jacques Charpentreau, entre autres (Arc-en-ciel 30 955 et 30 957 — distribution SM).

■ Pour prendre l'air des provinces françaises, un disque issu du Festival mondial de folklore de Gannat : *Chansons traditionnelles par des enfants de France*, interprétées par les Trouvères du Tillet de Guénange, Lo Brissaud de Vence, les Enfants de Gerbo Baudo de Confolens, la Javelle d'Ancenis, Orail Bat de Bayonne, les Poussins de Vichy et ses sources, les Petits Lamartiniens de Mâcon, et les Enfants de la bourrée gannatoise (Discovale WM 43, P3 — Moustoiric, 56600 Caudan — 45 F port compris).

■ Enfin pour les petits « fan's » de Pierre Perret, l'affreux Jojo de la chanson a réuni sur un 33 tours intitulé *Mon ami Pierrot* quelques-uns de ses titres des dernières années, de « La cage aux oiseaux » à « Ne partez pas en vacances » en passant par « Vaisselle cassée », « Donnez-nous des jardins », « Les enfants foutez-leur la paix », « Mère Noël » et « Napo Napiteau » (Adèle 9.198.470).

M. G.

un agenda pour 1980

Les femmes ont des idées et de la suite dans les idées : ainsi, celles qui conçoivent l'**Agenda-Femmes**, édité par La Griffonne, viennent de sortir celui de 1980. Comme les précédents, il ne se contente pas de vous permettre de noter vos rendez-vous : illustré de très beaux dessins de Lise Lecœur, il est constellé de renseignements utiles de toutes sortes et de citations. A la première semaine de juillet, par exemple, voici un extrait du quotidien **Le Monde** relatant qu'une compagnie de transports avait refusé d'embaucher un conducteur de bus parce que... ce conducteur était une femme. Fait divers anodin ? Non ! Cette année, l'Agenda est centré autour du thème du travail : énoncé des luttes historiques et actuelles contre les discriminations sexistes ; dénonciation des conditions de travail, toujours inégales et favorisant les hommes, auxquelles sont soumises de nombreuses femmes ; rappel des tâches purement mécaniques des ouvrières d'antan, telles que dentellières du Calvados, ou sardinières de Bretagne.

Cet **Agenda-Femmes 1980** peut vous être expédié par poste : pour cela, envoyez la somme de 26,50 F (port compris) à La Griffonne, B.P. 339, 75525 Paris Cedex 11, en précisant le coloris désiré : bleu, rouille ou vert. Les hommes peuvent également le commander, mais ils seront servis sans priorité, passe-droit ou remise quelconque...

Attention : l'année dernière, cet Agenda a été très vite épuisé !

Un mot encore pour dire que, depuis sa création, il est conçu et réalisé par Oristelle Bonis, Claudine Dannequin, Françoise Guyot, Françoise Lenoir, Annie Noël et Viviane Zouary.

P. F.



THEATRE

des images sans innocence

Les Cannibales
spectacle de Georges Lavaudant
Centre dramatique des Alpes
en décembre, à Villeurbanne
en janvier, à Strasbourg

Le *palazzo mentale* de Georges Lavaudant s'ouvre aujourd'hui sur le bruit et la fureur du monde. La chaude complicité qui l'unit à son équipe lui a suggéré de montrer ce monde qui s'affronte de toutes parts à l'inhumain à travers les errances et les errements d'artistes qui travaillent dans les médias. Ces gens qui ont, comme lui-même, à peu près atteint le milieu de leur âge, jouent avec leur mémoire culturelle, avec les reflets d'un réel devenu ou devenant mythe. Le resouvenir des vieilles chutes d'empires rejoignent leur conscience angoissée d'une civilisation dont ils se sentent vivre les soubresauts d'agonie.

Mais Lavaudant ne se laisse pas pour autant aller à subvertir l'instrument au moyen duquel il a choisi de s'exprimer. « *J'utilise à fond*, écrit-il,



à gauche,
Gilles Arbona, Marie-Paule Trystram
et Ariel Garcia-Valdes
dans « Les Cannibales »

ci-contre, Marie-Ange Duthell
et Reine Bartève
dans « Esther »

les moyens du théâtre à l'italienne, du spectaculaire, de l'illusion bien léchée.» Cela nous vaut un théâtre d'images qui ne sont jamais innocentes, qui, intégrant l'acquis du cinéma, savent donner tantôt le sentiment d'un temps suspendu (comme ce long moment, quand, dans la demi-obscurité où se profile en ombres la ligne de crête des montagnes grenobloises, une sorte de tendresse retenue éteint le conflit irrémédiable jusque-là vécu entre un homme et son père, tandis que leur immobilité et leur silence sont bientôt envahis par la voix de Montserrat Caballe qui chante Verdi), tantôt la présence insoutenable d'une violence saisie dans des danses exacerbées ou celle, au contraire, d'une froideur absolue dans ce riche appartement new-yorkais où la nudité du mobilier, l'air conditionné, l'alcool à portée de la main repoussent toute intimité autre que la quête sexuelle la plus directe, tandis que clignent sans cesse, au-delà des vastes baies vitrées, les lumières de Manhattan.

C'est peut-être par ce jeu constant des ruptures que Lavaudant parvient à faire de ces images (jamais gratuites) ce « théâtre de sensibilité politique » qu'il recherche. Que dans son itinéraire de créateur la mise en scène de *Puntilla* (1) ait précédé *Les Cannibales*, cela n'est pas dénué de

signification. Ni non plus qu'un des personnages — un cinéaste italien — parle avec d'authentiques paroles de Pasolini. La volonté critique, dénonciatrice, de ce spectacle, le signal d'alarme qu'on peut y lire, ne suivent pas les voies brechtiennes, mais, par des chemins autres, vise aussi à rejeter tout ce qui risque de faire de nous aujourd'hui, devant les postes de télé, au bruit des sons démentés, des consommateurs anesthésiés, des êtres interchangeables.

R. L.

un opéra sacré

Esther, de Jean Racine
avec chœurs et musique
de Jean-Baptiste Moreau
Théâtre Oblique, Paris
du 12 au 16 décembre

Esther occupe, on le sait, une place particulière dans l'œuvre théâtrale de Racine. Onze ans après qu'il eut renoncé à écrire pour la scène, Madame de Maintenon demande à l'important personnage de cour qu'il est devenu d'écrire, pour les pensionnaires de l'Institution de Saint-Cyr, qu'elle patronne, « quelque poème moral et historique dont l'amour fût entièrement banni ». Il ne s'agissait donc que de fournir aux demoiselles

de Saint-Cyr un texte sans danger pour les récitations dramatiques et les chants qui constituaient des éléments essentiels de la pédagogie qu'on leur appliquait. Mais on sait aussi que Racine s'enflamme vite et que, tout en choisissant une histoire « pleine de grandes leçons d'amour de Dieu et de détachement du monde au milieu du monde même », il y voit une occasion de réaliser un très vieux rêve, « lier, comme dans les anciennes tragédies grecques, le chœur et le chant à l'action ».

Il importe assez peu de savoir s'il avait d'autres intentions, celle de flatter le Roi et la « Reine », et surtout celle de plaider pour ses amis jansénistes, alors tracassés de mille façons sinon vraiment menacés d'extermination comme les Juifs par le décret qu'Aman a fait signer à Assuérus. Ce qui est sûr, c'est qu'il a écrit sa pièce pour qu'elle soit jouée (chantée et récitée) par des jeunes filles et ceci justifie que, comme l'avait déjà fait la Comédie-Française en 1905, Henri Ronse ait confié tous les rôles à des comédiennes. Il n'a pas, non plus, fait évoluer le chœur sur la scène mais l'a placé, avec l'orchestre, au fond de celle-ci, sur une estrade, et les a habillés des uniformes des demoiselles de Saint-Cyr, exception faite pour un soliste — non prévu d'ailleurs dans la distribution primitive — qui est vêtu d'un costume louisquatorzien.

(1) Voir *l'éducation* du 28 septembre 1978.

Représentée pour la première fois dans la splendide salle de réfectoire de l'Abbaye de Fontevraud, pour le II^e Festival de la tragédie française (1) — elle sera reprise sur la scène du Théâtre Oblique du 12 au 16 décembre —, cette *Esther* y retrouve parfaitement son double caractère d'exercice scolaire et d'opéra sacré. La somptuosité des costumes (de Beni Montresor) et des maquillages, les éclairages aux torches et aux chandeliers, l'étrangeté des voix féminines dans les rôles masculins, les lentes évolutions des gardes-serviteurs de scène, la très classique harmonie des chants et des instruments (parfois un peu trop guillerette ou empesée pour être vraiment « hébraïque », mais ne chicanons pas un style, qui a sa grandeur, même désuète), tout concourt à faire de ce spectacle une fête envoûtante et grandiose. Esther (Reine Bartève), si elle m'a semblé plus passionnée que lyrique dans sa fameuse « Prière », a, en revanche, des accents de discrète tendresse et de puissante éloquence dans ses scènes avec Assuérus. Celui-ci (Marie-Ange Dutheil) a toute la majesté souhaitable et aussi, dût Madame de Maintenon s'en retourner dans sa tombe, toute la passion amoureuse que Racine n'a sans doute pas pu lui refuser. Et non moins admirables sont Aman (Lucienne Troka), Mardochée (Christiane Cohendy) ainsi que toutes les autres comédiennes.

On a parfois été sévère pour *Esther* : psychologie sommaire des personnages, absence de véritable ressort tragique... Il est vrai qu'il ne s'agit ici que d'un long chant à la gloire de l'Éternel, et que l'on ne retrouve plus ce « Dieu caché » des jansénistes et ce définitif refus du monde qui nourrissaient les tragédies précédentes de Racine. Tout finit bien, seul le méchant est puni, la foi, la pureté, la justice (et l'amour) triomphent. Serait-on seulement en plein académisme sulpicien ? Fort heureusement cette pieuse incantation à la voix de Racine, fort heureusement on nous la fait entendre dans toute la pureté de son inégalable poésie. Quel tort on aurait de se priver d'une si rare joie !

P.-B. M.

(1) Cf. dans *l'éducation* du 21-9-78, notre article sur le 1^{er} Festival de la tragédie française, donné en Anjou au cours de l'été 1978.



CINEMA

deux regards sur Don Giovanni

En filmant le *Don Juan* de Mozart, Losey voulait mettre cette œuvre à la portée des spectateurs qui ne peuvent pas s'offrir une place à la Scala, au Metropolitan, ou à l'Opéra de Paris dont le directeur, Rolf Lieberman, avait eu l'idée et le désir de cette démocratisation. Généreuse entreprise, certes ; mais est-elle réussie ?

Je me borne à donner ici mon avis sur le film *en tant que film*, n'ayant pas compétence pour juger de sa valeur musicale (qualité des voix et de l'orchestre, etc.). Et je dois dire qu'en tant que film, *Don Giovanni* me laisse assez froid.

Cela tient peut-être au livret de Da Ponte, qui s'inspire librement de Molière et de Tirso de Molina, mais en donnant une grande place à l'aventure de Don Juan avec une jeune paysanne et son mari ou fiancé (Charlotte et Pierrot dans Molière, Aminta et Batricio dans Tirso, ici Zerlina et Masetto). Cela étoffe deux rôles dont les voix sont utiles à l'équilibre de la composition de l'opéra ; mais dramatiquement, c'est une source de longueurs.

Cela tient aussi, certainement, au fait que les conventions propres à l'opéra sont insupportables (au moins pour moi !) quand elles se mêlent à l'univers propre à l'écran.

On se souvient sans doute de *La flûte enchantée* et de la façon dont Bergman avait affronté et résolu le problème : en nous installant dès le début au théâtre, devant un public de

théâtre, dans des décors de théâtre, en nous rappelant régulièrement (par le spectacle des comédiens pendant l'entracte) que nous étions au théâtre, et en se permettant tout juste un élargissement des décors qui demeureraient cependant — et visiblement — des décors.

Ici, on voit bien que Losey a cherché à prendre de semblables précautions. Les personnages, tout au début, apparaissent sur la scène d'un théâtre (le Théâtre Olympique de Vicence) où ils reviendront, passagèrement, jouer la scène du « procès » de Leporello. Mais aussitôt nous voici transportés dans une verrerie parmi les souffleurs de verre, puis dans le palais de Dona Anna, puis sur les canaux de Venise, dans les jardins de la Rotonda, la somptueuse villa qui est le palais de Don Juan, sur la lagune parmi ses roseaux... Bref les décors naturels remplacent le décor de théâtre. J'admets volontiers que ces décors sont souvent très « théâtraux », lorsqu'ils sont dus à Palladio, architecte des villas et du Théâtre Olympique ; mais enfin ces pierres, cette herbe, cette eau, ces arbres, cette lumière et ces horizons, ce n'est pas sur une scène que nous les voyons. Et dès lors toutes les conventions éclatent : ces personnages qui sont censés se dissimuler à la vue d'un autre et qui demeurent visibles ; l'emploi des masques, censés eux aussi faire illusion dans la scène où Don Juan et Leporello échangent leurs identités ; et l'âge de telle interprète qui a manifestement vingt ans de trop pour son rôle ; et le statisme de certaines scènes... Losey lui-même a raconté qu'après avoir demandé à ses interprètes de jouer sans les grands gestes propres à l'opéra, il avait reconnu que c'était impossible, et les avait laissés faire : c'est bien la preuve qu'entre le monde excessif, irréel,

conventionnel de l'opéra, et l'exigence réaliste de l'écran, il y a incompatibilité.

Cela dit, le film abonde en beautés visuelles : Losey a magnifiquement orchestré — c'est bien le terme — les thèmes plastiques du feu et de l'eau ; il a usé avec beaucoup de talent des statues (et pas seulement de celle du Commandeur) et des fresques peintes sur les murs des villas : l'une d'elles annonce même, discrètement, le sort de Don Juan englouti dans les flammes. Certains mouvements d'appareil (le travelling arrière qui suit la marche d'Elvire dans les couloirs déserts de son palais) sont d'une grande beauté. Mais enfin, il faut toujours en revenir au point central : *on ne sait jamais où on est*. Si on regarde les comédiens, on est sur la scène ; si on regarde le décor, on est dans la réalité. Du coup, on ne croit plus à l'histoire, on n'a plus devant les yeux qu'un spectacle sans âme, et on est prêt à trouver le temps long. C'est ce qui m'est arrivé.

E. F.

C'est un très grand spectacle cinématographique qui, après Bergman, pose à l'opéra et à ses conventions des questions passionnantes. L'essentiel est gagné : le chef-d'œuvre appartient maintenant aux foules et Don Giovanni circule pour nous dans les plus beaux décors du monde. Mais je m'efforcerai de les oublier ici, pour mieux écouter la voix, les voix de Mozart. C'est le jeu et, après tout, la bande-son du film n'obtient-elle pas en ce moment l'un des plus grands succès de l'édition phonographique ? Et cependant...

La direction de Lorin Maazel déçoit. Dès l'ouverture, une certaine recherche de l'effet gomme un peu les nuances au profit de l'éclat. C'est brillant mais un peu sec, un peu superficiel parfois, un peu rapide aussi. Exigence du spectacle ? On verrait mal pourquoi. Les interprètes sont tous très célèbres, bien sûr. Et cependant...

L'Elvire de Kiri Te Kenawa éblouit de violence passionnée certaines ombres secrètes du personnage et Edda Moser (Donna Anna) a quelques faiblesses et frôle parfois le manque de justesse. Mais (je le dis quoique ce soit ici hors du jeu), elle est si belle sur l'écran qu'on oublie volontiers, en la regardant chanter, toutes

les réserves. La voix de Teresa Berganza est d'une merveilleuse Zerline, autant d'intelligence que de charme. Mais elle n'a plus, à l'image, cette fraîcheur qui vient à peine d'aborder l'âge de l'amour... Décidément, terrible difficulté du « spectacle lyrique ».

Par contre, j'ai entendu un admirable Leporello (José Van Dam), sans complaisance, avec, dans l'humour et la colère, une certaine gravité qui donne au personnage un relief surprenant. J'ai entendu surtout un très grand Don Giovanni (Ruggero Raimondi) dont les qualités vocales, le style, l'intelligence, la « race » enfin font une incarnation inoubliable d'un des monstres les plus splendides de tout le répertoire lyrique.

Reste le terrible problème technique de l'enregistrement des voix. On a choisi deux options différentes : pour les airs, l'enregistrement préalable des chanteurs suivi du play-back et, pour les récitatifs, l'enregistrement direct, accompagné du clavecin qui suivait « en plein champ » la caméra. Losey l'a dit : le travail sur le son a été, de beaucoup, ce qui lui a donné le plus de mal. On le comprend.

L'enregistrement de Lorin Maazel, qui a été fait dans l'église du Liban à Paris, souffre d'une réverbération qui convient bien mal au projet de Losey. Il a dû falloir beaucoup de science aux techniciens pour opérer les soudures nécessaires (on les sent encore un peu) entre cet enregistrement et le son direct où circulent l'air et « la lumière », la surprise du bruit du feu, de l'eau, du caquetage des volailles mêlés aux notes de Mozart.

Quelles que soient les exigences dues au respect bien compréhensible de la pureté du chant, je trouve ici au direct une grande supériorité sur le play-back. Non pas à cause des difficultés du « synchrone » qui inquiétaient tant Rolf Liebermann (certains mots flottent encore un peu entre les lèvres des chanteurs) mais pour une plus intime raison : cette subtile opération technique (échange de conventions entre cinéma et opéra ?) nous prive d'une vérité, d'une présence totale qui auraient pu faire partie de notre bonheur.

Celui-ci reste grand cependant et le film de Losey est un événement, aussi bien pour les amateurs de cinéma que pour « les fous d'opéra ».

G. R.

ESF

nouveautés

dans la collection
«Science de l'Education»
dirigée par Daniel Zimmermann

Enseignants et élèves à
L'ECOLE DE L'ECOLOGIE
par Bernard Blot, Pierre Ferran
Claire Méral et Louis Porcher

LA DEFINITION
DES OBJECTIFS
PEDAGOGIQUES
Bases, composantes et
références de ces techniques
par Jerry Pochtzar

Rappels

LE COMMENT DE LA POESIE
par Pierre Dufayet
et Yvette Jenger
(2e éd.)

L'EVEIL MUSICAL
DE L'ENFANT
par Madeleine Gagnard

EDUCATION ESTHETIQUE
ET FORMATION
DES INSTITUTEURS
par Louis Porcher

L'ANIMATION PEDAGOGIQUE
par Raymond Toraille
(2e éd.)

LES EFFETS
DE L'EDUCATION
par Michel Lobrot
(2e éd.)

LA RECHERCHE
EN EDUCATION
par Yves Guyot,
Claude Pujade-Renaud
et Daniel Zimmermann

LES EDITIONS ESF
17, rue Viète
75854 Paris Cedex 17

quel temps va-t-il faire ?

Pour nous initier aux arcanes de la science des phénomènes atmosphériques et répondre aux questions que chacun peut se poser au sujet de celle de ses applications qui nous est familière, la prévision du temps, Fernand Lot s'est adressé à un spécialiste de réputation internationale, M. Adelin Villeveille, directeur d'établissement d'études et de recherches à la Météorologie nationale, président de la Commission des sciences de l'atmosphère de l'O.M.M. (Organisation météorologique mondiale), à qui l'on doit notamment la création du Centre d'études météorologiques spatiales de Lannion qui reçoit et diffuse les informations recueillies perpétuellement par satellites.

● Chaque jour est attendu par tous le bulletin de santé du temps que nous délivre la « Météo », en nous annonçant aussi ce qu'il sera le lendemain. Comment procèdent les prévisionnistes pour pouvoir préciser qu'il y aura, par exemple, des brouillards matinaux dans le Nord, de la bruine sur la Bretagne, des orages dans le Sud-Ouest, du mistral dans le Midi, des chutes de neige sur les Alpes ?

Pour les échéances courtes, on est capable de donner des indications sur le temps dans telle ou telle région en prévoyant le champ de masses générales, hautes pressions — anticyclones — ou dépressions, soit beau temps ou mauvais temps, et aussi les prochains événements atmosphériques détaillés, températures, vents, précipitations... Mais il en est de la prévision comme du tir à la cible : plus la cible s'éloigne, plus la précision diminue.

Dans tous les cas, il faut recourir à des modèles mathématiques. La météorologie, c'est de l'aérodynamique, de la mécanique des fluides, à l'échelle de la planète, et ce sont des équations différentielles que l'on a à résoudre au fil du temps. La méthode la plus générale, c'est

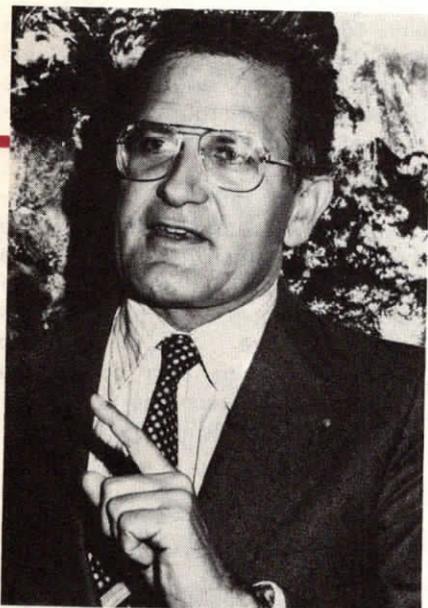
d'abord l'observation du comportement de l'eau atmosphérique, d'où l'on déduit la probabilité de formation des nuages. On extrapole aussi le devenir des nuages existants. A partir des données du moment, on pose le diagnostic, d'où l'on tire le pronostic. L'état du moment, on ne le connaissait, naguère, qu'avec d'énormes lacunes sur les océans où il n'y avait que quelques navires météorologiques stationnaires. Ces lacunes, les satellites sont en train de les combler. Pour une échéance longue, disons cinq-six jours, il faut à la fois une connaissance plus complète de la physique de l'eau, des bilans radiatifs, et des modèles mathématiques toujours plus raffinés, ainsi que des calculateurs toujours plus puissants. On ne peut progresser que lentement : il a fallu vingt ans pour que l'on passe de 70 % de réussites prévisionnelles à courte échéance aux 80 % d'aujourd'hui. Le public ne perçoit pas ce pas à pas...

● Vos moyens d'observation ne cessent de se multiplier.

Outre le radiosondage classique par ballons-sondes, nous avons à présent le radar, le lidar — un radar

à rayons laser — et le sodar, qui réalise une auscultation acoustique. Ces trois équipements permettent de mesurer à distance le contenu en eau des nuages, les précipitations, l'épaisseur d'une couche d'inversion, couche-couvercle qui par suite d'anomalies thermiques se met à stagner, et s'opposant à l'assainissement normal de l'air par ventilation, crée des situations à danger de pollution.

Mais les deux plus grandes acquisitions de la technique dont la météorologie tire profit sont le satellite et l'ordinateur. Le satellite apporte, en effet, des moyens d'observation globale et homogène sans précédent. Si bon soit-il, le réseau météorologique mondial ne peut prétendre à avoir la densité spatio-temporelle et la qualité de standardisation du satellite. Celui-ci, prenant en continu des images du globe, assure le suivi des formations nuageuses. C'est ainsi que depuis une quinzaine d'années aucun cyclone tropical n'échappe plus à la surveillance, étant dès son apparition parfaitement identifié par ses nuages en spirale, ce qui donne une prévision à court terme. On sait exactement quelle va être son avance près des côtes, et l'on peut dès lors prendre toutes



M. Adelin Villevieille devant la photographie d'une partie du globe terrestre montrant ce que découvre le satellite américain Goes 10, stationnaire au-dessus de l'océan Indien, à 36 000 km d'altitude.

La réduction de ce document figure sur notre page de couverture : en noir, les mers et les fleuves ; en grisé, les îles et les continents ; en blanc, les nuages ; sur la gauche, une grande partie de l'Afrique, avec Madagascar ; vers le haut, l'Arabie ; vers la droite, Ceylan et l'Inde qu'atteint, sur la côte Ouest, un cyclone.

mesures pour éviter les pertes en vies humaines.

Equipé de radiomètres qui sélectionnent certaines bandes de longueurs d'onde provenant de telle ou telle couche atmosphérique et recueillant ainsi une information diversifiée, le satellite effectue aussi des radiosondages dont les résultats, mathématiquement interprétés, renseignent sur le profil en température et en eau de l'atmosphère.

Quant à l'ordinateur, il est capable d'assimiler, d'intégrer les innombrables données des plus diverses qui lui parviennent et peut faire « tourner » un modèle mathématique de l'instant **t zéro** à l'instant **t zéro plus delta t** et progresser vers les échéances de vingt-quatre, quarante-huit, soixante-douze heures, etc., à la bonne vitesse, c'est-à-dire en allant très, très vite, pour être en avance sur le temps lui-même : les renseignements sont à diffuser dans les moindres délais. On a donc des calculateurs à haute capacité de traitement et fabuleusement rapides. Celui que possède le centre météorologique européen à moyen terme de Reading, près de Londres, possède un **Cray-I**, la plus puissante machine existant actuellement dans le monde, qui peut effectuer cin-

quante millions d'opérations par seconde. A cette cadence ne sont nécessaires que quarante minutes pour exécuter les cent vingt milliards de celles que demande la prévision de la situation météorologique dans les prochaines vingt-quatre heures et il ne faudra que trois heures pour venir à bout des cinq cent quarante milliards d'opérations qu'exigera l'évaluation à échéance de dix jours.

● **On vous doit la création à Lannion du très important Centre d'études météorologiques spatiales.**

Au départ, en 1962, à l'époque des premiers Tiros puis des premiers Nimbus, il s'agissait d'abord d'évaluer la capacité des satellites de produire quelque chose d'utilisable, ce qui n'était pas évident. Ils fournissaient effectivement de l'imagerie, mais de qualité discutable ; des mesures de rayonnement, mais globales et entachées d'erreurs, malaisément employables. Enfin, sérieux élément d'inconfort, leur attitude n'était pas constante, ils brinquebalaient sans cesse, de sorte que, pour localiser les images, il fallait se livrer à un épineux travail de stéréophotogrammétrie, en s'efforçant en plus de reconnaître certains repères géogra-

phiques entre les nuages. On parvenait ainsi à replacer le carroyage latitude-longitude. C'étaient les temps héroïques ! Depuis lors, les engins sont devenus d'une parfaite stabilité par rapport à la Terre. Il y a toutefois encore des problèmes de cadrage très trapus dans le cas de satellites comme l'HCMM (**Heat capacity mapping mesure**) de la NASA, qui mesure la capacité thermique de la Terre de jour et de nuit. Il faut que le point visé le jour puis la nuit soit bien le même, au kilomètre près, ce qui suppose une définition extrêmement pointue, laquelle exige beaucoup d'heures de calculateur.

Lannion reçoit des divers satellites une somme considérable de données. Rien qu'avec Nimbus, par exemple, il y a sept télémessures différentes, dont celles de l'ozone, de l'état de surface de la mer, des protons solaires, lesquels peuvent avoir une influence sur la stratosphère et même sur la sécurité des vols stratosphériques.

La situation géographique de Lannion lui permet de voir simultanément trois satellites géostationnaires : le **Météosat** européen, qui se trouve à peu près à la même longitude au-dessus de l'équateur ; le **Goes** américain, placé au-dessus de

la Colombie, qui surveille l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud ; et puis un autre **Goes**, au point fixe au-dessus de l'océan Indien. Lannion reçoit donc à la fois l'Amérique en entier, l'Europe-Afrique avec des morceaux d'Atlantique, l'océan Indien et le sud du continent asiatique. La station prend les renseignements de l'un et les relaie sur l'autre. Elle relaie également ceux des satellites polaires. Lannion a ainsi deux grandes missions appelées à se développer dans l'avenir, l'une étant de jouer le rôle de charnière en transmettant en relais des messages de plus en plus étoffés en volume, de plus en plus importants, l'autre étant de rassembler les messages des stations automatiques terrestres ou marines qui sont interrogées par les satellites, notamment ceux des bouées ancrées que nous avons dans l'Atlantique, et de collecter les mesures effectuées par les satellites. Les données reçues, nous les diffusons soit complètement traitées par nous, soit telles quelles vers ceux des laboratoires européens qui les demandent.

● **Malgré l'avènement des satellites, les ballons sont toujours et même de plus en plus employés. Il ne faut jamais dire « ceci tuera cela » !**

Aucun instrument n'a tué le précédent. Il faut des instruments pour mesurer et il en faut pour valider qui ne soient pas de même nature, sinon on ne validerait rien. Le satellite a d'ailleurs ses limites. Par exemple, il ne peut pas voir au ras du sol où des échanges très importants ont lieu, il est mal à l'aise dans les nuages. Et il ne sait pas bien mesurer le vent. Le ballon dérivant est ici le traceur idéal. Nous avons divers types de ballons d'études et de recherches qui ont de nouveaux domaines d'application. On peut, notamment, leur demander d'ausculter la stratosphère. Alors que les avions n'y restent que quelques heures au plus, les fusées seulement pendant quelques minutes, ils peuvent, eux, y séjourner longtemps. C'est une expérience dans ce milieu

que nous avons faite en Guyane avec **Essor**, ballon captif placé à 18 000 m d'altitude, ce qui est le record du monde de la catégorie. Ce fut assez spectaculaire. Le câble en Kevlar, long d'une vingtaine de kilomètres, bien que sous une tension de plusieurs tonnes, faisait dans sa traversée des couches atmosphériques, au lieu de la déformée habituelle en chaînette, un curieux coude de 90°.

Dans la stratosphère, il se passe de la photochimie : c'est là que l'ozone se crée, est dissocié puis se recombine, cycle perturbé par une multitude de réactions chimiques à des vitesses différentes : il en est de deux à trois cents. Il s'agit de mesurer tous leurs paramètres. L'existence de l'ozone est d'une importance capitale puisque, filtrant les ultraviolets nocifs, il permet la vie sur la Terre. On pensait naguère que les oxydes d'azote présents dans les effluents d'avions comme **Concorde** étaient de dangereux mangeurs d'ozone. Mais par la suite l'aviation stratosphérique a été lavée de tout soupçon. On a même constaté qu'elle en serait plutôt productrice en basse couche. Par contre, cela se gâte du côté des produits chlorés, les fluochlorométhane (fréons), très pernicious, parce que le chlore est très actif à l'égard de l'ozone et aussi parce que l'action des fréons est à retardement : ce sont des composés très stables qui, libérés au sol, mettent longtemps, quelque cinq ans, pour atteindre la stratosphère, de sorte que leur effet n'est pas tout de suite évident.

● **Vous avez aussi fait construire un type original de dirigeable, le « Dinosaure ».**

Pour l'étude de la pollution. On a adopté la formule du catamaran : une double coque renfermant des ballonnets remplis d'hélium, avec des empennages analogues à ceux des avions. L'appareil est propulsé par un moteur d'avion, également classique, et télécommandé. Il peut rester à poste fixe par rapport à l'atmosphère, étant alors emporté par

elle, ou bien par rapport au sol, et dans ce cas il faut développer une vitesse égale et en sens contraire de celle du vent. Tout ce qu'il transmet est enregistré sur bande magnétique.

Pour faire atterrir un dirigeable, il faut d'habitude beaucoup de monde. L'opération ne demande plus qu'une ou deux personnes, car celui-ci bénéficie d'un perfectionnement important : un système de patins à coussins d'air qui permet de le maintenir accroché au sol par succion ou de le déplacer facilement.

● **Et puis voici les « sondes aérologiques motorisées », les SAM...**

En vue de répondre à la nécessité pour nous de continuer à multiplier les points de mesure. Il s'agit de petits avions télépilotés, de différents modèles selon les missions qu'on leur assigne, équipés d'instruments pour la mesure de la température, de la pression, de l'humidité. On peut aussi les munir de micro-pompes pour effectuer des prélèvements gazeux. Tandis que **SAM-B**, par exemple, est préposé au sondage de la basse atmosphère, **SAM-C** est capable de monter à 4 000 mètres. Ce dernier a participé notamment à une mission volcanologique au-dessus de l'Etna. Etant sans passager, de tels avions peuvent ainsi sans risque pour personne aller dans le panache d'un volcan aussi bien que dans toute zone atmosphérique où, à la suite d'un accident, règne une pollution dangereuse dont il importe de connaître exactement la nature et le degré d'intensité.

● **Où en est-on en ce qui concerne la maîtrise des phénomènes atmosphériques ? Obtenir la pluie à volonté, s'opposer à la grêle, chasser les brouillards...**

Les phénomènes météorologiques de grande échelle ou même d'échelle régionale, échappent à notre emprise. Les énergies à mettre en jeu pour les modifier sont hors de proportion

avec ce dont nous pouvons disposer. Par contre, localement, au prix d'une faible dépense d'énergie, il est permis d'envisager de déclencher en chaîne dans les nuages des énergies importantes. En provoquant sur eux l'accrétion de l'eau, des noyaux artificiels — particules d'iodure d'argent, par exemple — peuvent entraîner des précipitations, soit de pluie, soit, dans les nuages de grêle, de minigrêlons inoffensifs. Par ce procédé ou par d'autres méthodes, le brouillard, qui n'est qu'un nuage particulier, au ras du sol pourrait être localement dissipé. Dans le cas de la foudre, on pourrait de même provoquer une multiplicité de petites décharges par ensemencement de particules, afin d'empêcher que ne s'établissent les grandes différences de potentiel qui, aux « points corona », génèrent l'éclair.

Mais on a affaire à des mécanismes très complexes, non encore complètement élucidés. Il faut, d'une part, trouver les substances qui, dans une gamme étendue de température, de sursaturation, etc., provoquent l'effet d'accrétion sur un noyau ; d'autre part, savoir exactement où frapper, car les mécanismes qui engendrent la pluie, la grêle, la foudre, n'entrent en jeu que dans certaines régions privilégiées du nuage. Jusqu'ici les réussites ont été trop aléatoires pour qu'on puisse généraliser.

On en est donc au stade des études, non des réalisations opérationnelles. On envisage, et c'est ce qui rend ces études passionnantes, qu'elles deviendront, vers les années 1990-2000, un des objectifs majeurs de la météorologie. Bien des expériences, en attendant, sont entreprises, comme celle, par exemple, que nous avons placée sous le signe d'Ivo, qui avait sauvé Ulysse du naufrage en apaisant sous son voile les flots de la Méditerranée... Notre idée : répandre des substances savonneuses sur les eaux pour inhiber l'évaporation, qui, accélérée, est responsable de phénomènes importants : c'est par elle que s'entretient le cyclone sur les mers chaudes.

C'est également vrai pour les brouillards.

● Comment devient-on météorologiste ?

Deux accès possibles : l'Université et la Météorologie nationale, qui procède par concours de différents niveaux, des techniciens aux ingénieurs. Mais tout le monde passe par l'École de météorologie où il y a une année de formation générale et une année d'apprentissage avec des séjours en station. Souvent une thèse est demandée, ce qui oblige à entrer dans un sujet et à se frotter aux difficultés de la recherche. A partir de là, certains s'orientent vers celle-ci, d'autres vers l'exploitation. On tient compte du choix des élèves mais aussi des besoins généraux de notre administration qui doit assurer, pour les prévisions générales, sur les aérodromes, etc., des services publics fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et à égalité entre jour et nuit, jours fériés et jours ouvrables. Il y a aussi pour la recherche un recrutement du type CNRS, car l'éventail à couvrir est si large, étant donné la multiplication actuelle des disciplines concernées par la météorologie, que la formation de base qu'on donne à nos météorologistes est insuffisante pour aller sur tous les créneaux. Une carrière assez parallèle à celle de nos ingénieurs et techniciens est assurée par leur statut. Enfin, il faut insister sur le fait que si la formation reçue à l'École de météorologie est très bonne, elle est nécessairement limitée lorsqu'il s'agit d'entrer dans le jeu des grands programmes de recherche. Les formations complémentaires souhaitables sont obtenues soit du côté de notre Université ou des universités étrangères, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Union soviétique, soit dans d'autres écoles d'application comme, par exemple, l'École supérieure d'électricité.

● Que pensez-vous de l'actuel enseignement de la météorologie à l'école

et au lycée ?

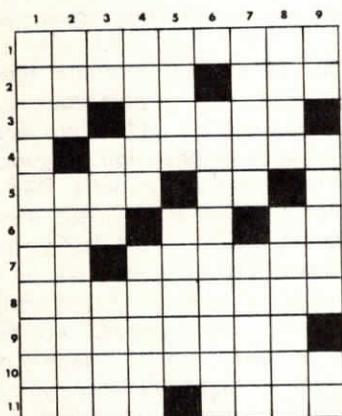
On peut regretter que les cours faits à son sujet ne soient pas plus étoffés. Dans l'enseignement scolaire, je crois qu'il faut aller plus loin que la science naturelle, que la leçon de choses, si vous voulez, qui est l'aspect descriptif, pour entrer dans une compréhension plus intime des mécanismes physiques. Dès les premières classes, on peut approfondir cet enseignement, ce qui sera en phase avec celui que les jeunes reçoivent par ailleurs. Quand on leur décrit les phénomènes, et ceux qu'on leur présente ici, nuages, précipitations, orages, éclairs, cyclones — spectaculaires — retiennent d'emblée leur attention, il faut remonter aux causes, ce qui met en jeu beaucoup de physique.

● Et donc beaucoup de mathématiques...

C'est là un des paradoxes de cette science qui était à l'origine essentiellement « naturelle » et qui déploie aujourd'hui un impressionnant arsenal mathématique. Mais, au départ, on peut faire comprendre beaucoup de faits par analogie avec les phénomènes physiques dont il est question dans d'autres cours, sans avoir à bourrer les élèves de mathématiques. La notion d'environnement est maintenant enseignée en classe. Or on ne peut parler d'environnement sans parler de météorologie. Il faut que les élèves aient bien présent à l'esprit que celle-ci est l'étude, par la voie de la mécanique des fluides, du comportement de cette atmosphère où nous sommes tous plongés, milieu doublement vital puisque, non seulement il nous donne à respirer, mais aussi, grâce au cycle hydrologique perpétuel océans-évaporation-nuages-précipitations, nous procure l'eau douce, c'est-à-dire de quoi boire et, par l'intermédiaire des plantes et des animaux, de quoi nous nourrir...

Propos recueillis
par Fernand Lot

problème 335



Horizontalement. 1 - Où le Cancer peut être le signe d'une bonne santé et où la Vierge peut attendre un enfant. 2 - Elle fait la douillette quand on la pique - Circonstance. 3 - Participe de l'optimiste - Un demi suffit à l'alimenter. 4 - Il cultive le charme. 5 - Ceinture de misère - Prête-nom idéal. 6 - Œil pour glisser la poutre - Grecque occupant un quartier du Pirée - Partie du mouton réservée au berger. 7 - Négation - Les plus lourds sont mis en pièces et tombent des fenêtres. 8 - N'est plus d'aucune utilité pour celui qui a cassé sa pipe. 9 - Avec eux on risque fort d'attraper la gale. 10 - Le jour suivant celui de l'Avent. 11 - D'une langue morte, il peut faire une langue bien pendue - Sicilien indomptable.

Verticalement. 1 - Ligne nécessitant un passage à niveau. 2 - Le mot de la fin pour une jeune fille - Dérivés du pavot. 3 - Dieu phare - Il peut baisser pavillons sans céder pour autant - Placards indispensables pour faire le ménage. 4 - Foyer dans un pavillon - Lambine. 5 - Flaire - Demande de grâce des condamnés à mort. 6 - Sa place est dans le tiercé. 7 - Il devient glacial en prenant une calotte - Chambre haute. 8 - On ne peut le toucher qu'après l'avoir tenu - Châtaigne de mer. 9 - Préposition - On peut y voir fumer un express au buffet de la gare - Mot d'enfant.

solution du problème 334

Horizontalement. 1 - Désespoir. 2 - Etalier. 3 - Sillon - Ap. 4 - Equeutage. 5 - Rut - Xeres. 6 - Te - Cent. 7 - Etançon. 8 - Uélé - Télé. 9 - Rupine - Os. 10 - Sise - Ni. 11 - Sens - Port.

Verticalement. 1 - Déserteur. 2 - Etiqueteuse. 3 - Salut - Alpin. 4 - Elle - Sneise. 5 - Sioux - Ne. 6 - Pentecôte. 7 - Or - Arène - No. 8 - Agen - Loir. 9 - Rupestres.

à la table

Raccourcissement. Après les enchères Sud : 1 ♥ — Ouest : 1 ♠ — Nord : 2 ♦ — Sud : 2 ♥ — Ouest : 2 ♠, Nord demande 4 ♥ un peu optimistes avec son As d'atout court et Ouest entame ♠ A suivi du ♠ R.

♠ 975	♥ A6	♦ AD106	♠ 1084
♥ 10842	♦ R1075	♥ 73	♦ 98752
♦ 4	♥ 3	♦ 842	
♣ A6	♥ RDV95		
	♦ RV3		
	♣ DV93		

Sud estime rapidement que son contrat est « à pousser » si les atouts sont répartis 3-3. Mais la répartition 4-2 est plus fréquente et il se garde de couper le ♠ R car, après qu'il ait fait tomber les atouts, en épuisant les siens, il ne se retrouverait que devant neuf levées, cinq atouts et quatre ♦. Heureux certes se trouveront les imprudents, en tournoi, qui trouveront les atouts 3-3 et réaliseront onze levées !

Ouest poursuit donc de la ♠ D après le Roi. Cette fois Sud coupe et présente la ♣ D avant de jouer atout. Ce n'est pas pour libérer les ♣ mais pour faire une levée à la couleur. Ce plan n'échouerait que si le ♣ A (certainement en Ouest) était quatrième et qu'il prenne pour le retour ♣. C'est très improbable, Ouest prend et Sud s'apprête à abattre, lorsque Ouest rejoue ♠, **en coupe et défausse.** Pourquoi ce retour a priori « défendu » ? Tout simplement parce que Ouest sait bien que Sud a le ♦ R pour avoir ouvert, donc qu'il n'a pas de défausse et que le seul espoir qu'il chute est que lui, Ouest, fasse un atout.

Que faut-il pour cela ? Que Sud coupe du mort de l'As et Ouest fera son 10 d'atout pour une levée de chute, ou bien que le mort coupe du 6 et que Est puisse surcouper, du 7 ou du 9, donc faire surcouper aussi Sud. Dès lors Ouest fera encore un atout et deux ♠ pour deux levées de chute !

Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons l'intérêt du jeu en coupe et défausse. On recommande aux débutants de s'en garder. Rien de tel pour apprécier les cas où il est rentable.

la carte importante

Avec les belles mains ci-dessous, les enchères de Nord-Sud sont les suivantes : Nord : 1 SA — Sud : 3 ♠ — Nord : 4 ♣ — Sud : 4 ♥ — Nord : 4 ♠ — Sud : 4 SA — Nord : 5 ♥ — Sud : 6 ♠ et Ouest entame la ♥ D.

Il n'y a pas deux façons de jouer les atouts, c'est de les jouer en tête. Sur le second, Est ne fournit pas et Sud voit avec inquiétude sa faiblesse à ♣ où une seule répartition, extrêmement improbable, ♣ DV

secs lui permettrait de ne pas en perdre.

♠ DV2	♥ A764	♠ 3
♥ DV102	♥ R64	♥ 9753
♦ 862	♦ RD4	♦ 10953
♣ V92	♣ A107	♣ D653
	♠ R10985	
	♥ A8	
	♦ AV7	
	♣ R84	

Mais si Ouest est mis en main avec son atout maître, ne sera-t-il pas gêné pour jouer ♣ ? Sud commence donc par éliminer le petit ♥ du mort en le coupant, puis il donne la ♠ D à Ouest. Dans quels cas de répartition des ♣ Sud va-t-il faire trois levées à la couleur ?

Tout d'abord, et d'une façon certaine théoriquement, dans celui où Ouest détient DVx. Mais, à la table, ce serait bien naïf de partir de la Dame. Il partirait certainement d'un petit en espérant que le 9 en face forcerait le Roi. N'est-il pas possible de gagner dans le cas le plus probable où le petit mariage est partagé ? Théoriquement non car il manque le 9 à Sud. Si cependant le 9 est en Ouest comme dans le diagramme présenté, Sud gagne si Ouest part du 2 ou 9. Et c'est finalement le meilleur espoir que Sud peut avoir. Si Ouest est assez bon joueur pour partir du Valet, Sud ne pourra que subir.

faire les mains

♠ V5	♥ R74	♠ 1093
♥ 109	♥ 84	♥ 7653
♦ 85	♦ D10964	♦ AR73
♣ AD98762	♣ R54	♣ V3
	♠ AD862	
	♥ ARDV2	
	♦ V2	
	♣ 10	

Après les enchères Sud : 1 ♠ — Nord : 2 ♦ — Sud : 2 ♥ — Nord : 2 ♠ — Sud : 4 ♠ — Ouest entame le ♦ 8. Est sait que Sud détient cinq ♠ et 5 ♥ et qu'il est à craindre que grâce au ♠ R troisième au mort Sud ne doive perdre ni ♠ ni ♥. Les trois cartes qui lui restent sont soit deux ♦ et un ♣, soit un ♦ et deux ♣. Dans ce dernier cas, aucun espoir ne serait permis de trouver la chute. Et si Sud a deux ♦ et un ♣ ? le jeu ♦ R, ♦ A, ♦ 3 pour la coupe en face, ou plutôt l'uppercut ne suffira pas car Sud défaussera son petit ♣ sur le ♦ 3. Il y a donc intérêt à assurer le ♣ A avant de jouer l'uppercut. Il reste à Est à choisir entre le ♦ A et le ♦ R à jouer sur l'entame avant de revenir ♣. S'il prend de l'As, Ouest pourra croire qu'il n'a pas le Roi et qu'il veut couper ♣. Il prend donc du Roi, ♣ pour l'As, ♦ pour l'As et ♦ 3. Sud, obligé de couper gros, perdra encore un atout.

échanges et recherches

location (offres)

- 38-Villard de Lans, studio 4 pers., ski alpin et fond, fév. A. Tél. (74) 93-71-53.
- Loc. sem. 29-3 au 5-4-80 (zone Paris-Ver-sailles) 2 studios 4/5 pers. à Val Thorens. Tél. (35) 69-77-77 M. Yonnet (bureau).
- 05-Orcières, ski, F2, fév. A, Pâq., été. Ecr. Imbert L., prof., 26170 Buis.
- 05170-Orcières-Merlette, appts 3/4/5 pers., fév. A, C, Pâq., été, intersaison. Ecr. Decarli F., 7, cité de Bonne, 05000 Gap. T. (92) 51-07-70 ap. 18 h.
- 73-Lans-le-Villard, 4/5 pers. ds chalet, pd pistes, janv., fév. 1^{er} sem. et 4^e s., mars, avril. Tél. (47) 24-25-20.
- Ht-Var, proche for., 15 km ski, 1 h mer, 1 000 alt., mas tt cft, 5 ch., 8 pers., gd séj., chem., barbecue, etc., vac. Noël, fév., Pâq. 1 500 F/sem. tt comp. Ecr. Maurel, docum. éc. Ranguin 2, 06150 Cannes. Tél. (93) 47-13-65.
- Mougins-s/Cannes, libre à part. Noël, appt villa r.d.j. 150 m², stand., 4 ch., gd séj., chem., bar, 2 s.d.b., gde terr., jard., mobilier nf, tél., possible 9 pers., 2 200 F/sem. tt comp.; réduc. hors sais. Maurel, éc. Ranguin 2, 06150 Cannes. T. (93) 47-13-65.
- Savoie, station de ski, loc. plusieurs appts meublés tt cft, ttes périodes. Tél. (79) 65-80-02. Ecr. P.A. n° 783.
- 05-Merlette, appt 5 pers., sem. Pâq. 1 200, juil., sept. 1 500, août 1 900 F. Ecr. P.A. n° 784.

location (demandes)

- Ch. Var ou Alpes d'Huez studio 2 pers. tt cft, vac. Noël, s/ pistes, Tél. (1) 478-52-73.

échanges

- Ech. studio 4 p. Serre-Chevalier c/ studio Alpes sud 5-12/4, Thomet, 9, r. Schweitzer, 38100 Grenoble. Tél. (76) 21-07-14.
- Ech. appt tt cft 4-5 pers. La Rochelle c/ appt ou mais. équiv. station ski, 6-19/4. Tél. (46) 67-04-74.
- 16-Ferme tt cft vac. Noël Pâq. ou 2 sem. juil./août c/appt Alpes ou Pyr. stat. ski, vac. fév. C. Ecr. P.A. n° 785.

ventes

- Pré ombragé de 3 ha pr faire un étang et recevoir pte construction, joli site de bocage, 50 000 F. Cab. Giraudeau, 18160 Lignières.

achats

- Ach. cpt Drôme, Ardèche Sud, Vaucluse, Ht-Var, B.-du-Rhône, mais à rest. sur terr. 1 000 m² env., pr. ville ou bg. Ec. P.A. n° 786.

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

ENCORE NOS TARIFS DE 1978...

LE MONDE DE L'HISTOIRE EN DIAPOSITIVES

45 F la série de 50 vues avec brochure-commentaire
Nouveautés : TURQUIE II, PROCHE ET MOYEN ORIENT, MAROC, NOUVELLE CALEDONIE. Nombreux titres sur les provinces françaises, des pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie, des Amériques, Tahiti, Volcans, Terre Sainte, etc.
Doc. et 2 vues spécimen c. 4 timbres.
FRANCLAIR-COLOR
68630 Bennwihr

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.

Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

• Si vous avez changé d'adresse soyez assez aimable de nous en prévenir.

Joignez une bande d'expédition de la revue, sans en barrer le libellé, et inscrivez lisiblement votre nouvelle adresse soit à côté, soit sur une feuille à part.

Merci de joindre deux timbres à 1,20 F pour frais.

hôtels - pensions

- Lullin - Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été. 78-88 F TTC.
- Albiez le Vieux-Savoie, enneigt de déc. à mai, 1 500 à 2 100 m alt., chalet-hôtel LA MAISON BLANCHE reçoit tte année classes et séj. neige, classes vertes, gpes enf., jeunes adultes, assoc., comités d'entreprises, 3^e âge. Ecr. L'ORANGE BLEUE, 2, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.
- Cannes, pr. centre, hôtel Esperanto, tt confort, parking, TV ds chbre. Tél. (93) 39-13-88. Pension Noël, J. An, px modérés.

Soleil des PYRÉNÉES MÉDITERRANÉENNES

1 200 m
GRAND CALME - AMBIANCE FAMILIALE
climatisme - sports d'été, d'hiver
cadre champêtre - parc - parking
axe S.N.C.F. et R.N. 20
Nombreuses excursions
Carrefour touristique entre Font-Romeu,
Andorre, Espagne
HOTEL TRANSPYRÉNÉEN**
66800 ENVEITG
Tél. (68) 04-81-05
Pension de 90 à 120 F/j ou demi-pension
Conditions familles, groupes,
ouvert toute l'année. Dépliant

divers

- Educ. artist., piano, solf., dessin, peinture, histoire art, form. accél. début, ts âges. Tél. 273-38-09 préf. 20 h.
- Vds coll. « B.T. + S.B.T. » compl. B.E. Massieye, rte de Grans, 13300 Salon. Tél. (90) 53-46-44 h repas.
- Ch. « L'aéronef pirate » album pr jeunes 1910. Bibliot. études françaises, Université Sherbrooke Pq. Canada J1K 2 R1.

• Connaissez-vous les COTES du ROUSSILLON et les MUSCATS de RIVESALTES, A.O.C. ? VENTE DIRECTE du Domaine St-Luc, 66300 Passa. Tarifs spéc. enspts. Doc. s/dem.

• Du producteur, pineau des Charentes blanc et rosé, cognac. Tarifs s/ dem. à Guy Chainier et fils, Arthenac, 17520 Archiac. Tél. (46) 49-12-85.

• Propriétaire récoltant vend Bourgogne Givry rouge 77-78
GERARD PARIZE, Poncey, 71640 GIVRY.
Tél. (85) 44-38-60. Tarif sur demande.

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- soit à titre personnel,
- soit au titre de l'établissement.

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessous, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 100 F

ÉTRANGER 130 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire

Mandat carte

Date Signature

Chèque postal

Mandat lettre

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM

ADRESSE

DEPART.
RESIDENCE

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

PAYS
(si Etranger)

Envoi de la facture à

NOM

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

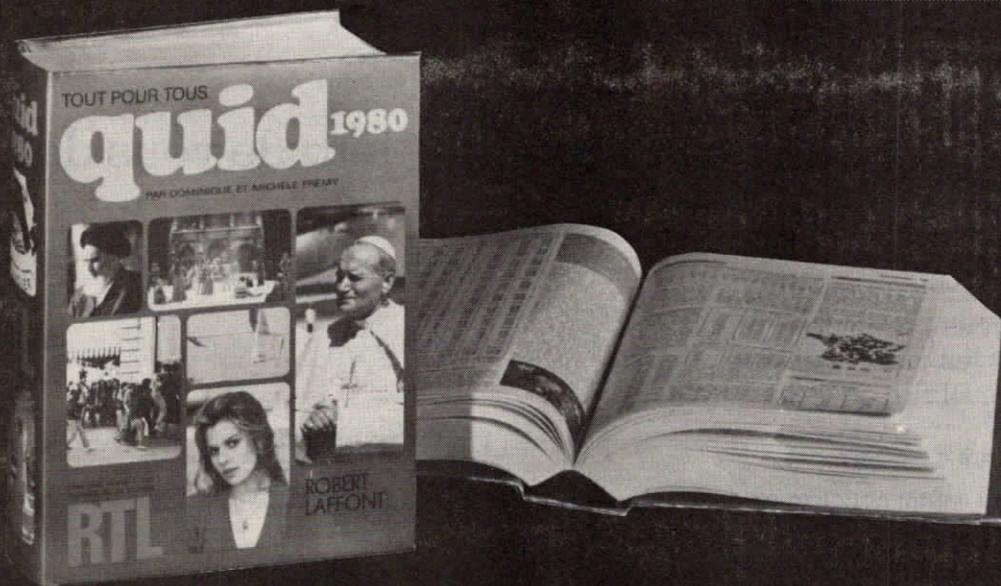
quid 80

**Des milliers de réponses
aux questions que vous vous posez...
et à celles que l'on vous pose
QUID 80 vous les fournit.**

Pour en savoir plus dans tous les domaines :
histoire, religions, arts, sciences, politique,
économie, finances, salaires, sports, spectacles,
enseignement, transports, armée...

- **Un instrument de travail indispensable pour tout exposé.**
 - **Une mémoire de secours.**
- **Une encyclopédie annuelle en prise directe avec l'actualité.**
- **Une banque d'informations à portée de la main.**
 - **De quoi satisfaire toutes les curiosités.**

QUID 80 : 1 680 pages



le guide pratique de la scolarité.

Pouvoir répondre à toutes les questions...

L'unique ouvrage qui traite de l'ensemble de la vie scolaire et des problèmes qui peuvent surgir de la maternelle jusqu'au bac.

"Le guide pratique de la scolarité" fera de vous des conseillers encore plus efficaces.

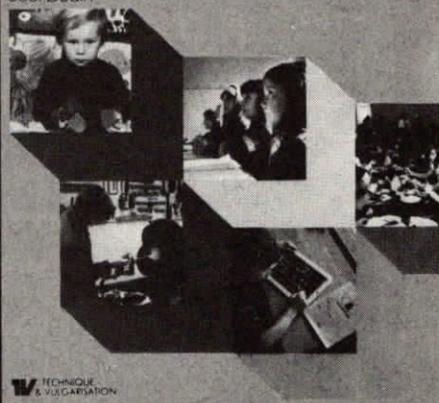
Vous saurez répondre à toutes les questions que vous posent les Parents d'Élèves et vous les aiderez encore mieux à réussir la vie scolaire de leurs enfants.

- ★ Comment s'inscrire à l'école?
- ★ Que faire pour un enfant handicapé?
- ★ Quels sont les tarifs de la pension? de la cantine?
- ★ Accepter ou refuser le redoublement?
- ★ Délégués et associations de parents : quelle différence?
- ★ L'orientation des élèves...

Vos enfants
à l'école, au collège,
au lycée.

guide pratique de la scolarité

Joel Bodin



Les réponses à plus d'un millier de questions de ce genre... dans : VOS ENFANTS A L'ÉCOLE, AU LYCÉE, AU COLLÈGE.

LE GUIDE PRATIQUE
DE LA SCOLARITÉ
par J. BODIN

publié aux éditions :

TV TECHNIQUE
& VULGARISATION
21, RUE CLAUDE-BERNARD
75005 PARIS. TÉL. : 581.11.31